FONDS D'EPARGNE-PENSION

Fonds commun de placement de droit belge



Rapport annuel au 31/12/18



L'asset manager d'un monde qui change

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du document d'informations clés ou du prospectus.



SOMMAIRE

1.	ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF	4
2.	RAPPORT DE GESTION	7
	2.1. Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts	7
	2.2. Informations aux actionnaires	7
	2.3. Vue d'ensemble des marchés	11
	2.4. Objectif du Fonds	14
	2.5. Politique de placement du Fonds	14
	2.6. Politique suivie pendant l'exercice	14
	2.7. Politique future	14
	2.8. Profil de risque et de rendement	15
3.	RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.18	16
4.	BILAN	19
5.	COMPTE DE RESULTATS	20
6.	RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	21
	6.1. Résumé des règles	21
	6.2. Taux de change	22
7.	COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	23
	7.1. Composition des actifs au 31.12.18	23
	7.2. Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)	35
	7.3. Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)	35
	7.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	36
	7.5. Performances	36
	7.6. Frais courants	39
	7.7. Notes aux états financiers et autres informations	30

1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF

Date de constitution de l'organisme de placement collectif

25 septembre 2006

Société de gestion

Nom: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Forme juridique : société anonyme

Siège social: Rue du Progrès 55, 1210 Bruxelles

Date de constitution: 30 juin 2006

Durée d'existence : illimitée

Type de gestion :

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 19 avril 2014 relative aux organismes de placement collectif alternatifs (OPCA) et à leurs gestionnaires et à l'arrêté royal du 25 février 2017 relatif à certains organismes de placement collectif alternatifs publics et à leurs sociétés de gestion.

Liste des autres fonds gérés :

BNP Paribas B Pension Balanced, BNP Paribas B Pension Growth, Crelan Pension Fund et Metropolitan-Rentastro

Liste des sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée :

BNP Paribas B Control, BNP Paribas B Strategy, BNP Paribas B Invest, BNP Paribas Fix 2010, BNPPF Private, Bpost Bank Fund, Fortis B Fix 2006, Post-Fix Fund.

Administrateurs:

Fabrice Silberzan, Président, Chief Operating Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Carolus Janssen, Administrateur, Head of Multi Asset Solutions de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Marnix Arickx, Administrateur, Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium.

Stefaan Dendauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium.

Alain Kokocinski, Administrateur indépendant.

Olivier Lafont, Administrateur, Head of Strategy, Corporate Development & Organisation de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Hans Steyaert, Admistrateur, Head of Operational Change Management de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Lutgarde Sommerijns, Administrateur Indépendant.

Ephraïm Marquer, Administrateur, Head of Compliance de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. (à partir du 1er février 2018, jusqu'au 15 mai 2018)

Denis Panel, Administrateur, Head of Investments (MAQs) de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. (à partir du 5 novembre 2018)

Pierre Picard, Administrateur, Head of Compliance de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. (à partir du 5 novembre 2018)

Personnes physiques chargées de la direction effective :

Marnix Arickx, Administrateur et CEO

Olivier Lafont, Administrateur

Stefaan Dendauw, Administrateur

Hans Steyaert, Administrateur

Commissaire:

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.C.R.L., Gateway Building, Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem représentée par Bernard De Meulemeester

Capital: 54.114.320,03 EUR

Délégation de l'administration

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Loxum 25 - 1000 Bruxelles

Gestion du portefeuille d'investissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium S.A. - Rue du Progrès 55, 1210 Bruxelles (allocation des actifs et gestion des actifs non confiés à d'autres gestionnaires)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France SAS, 1 boulevard Haussmann, F-75009 Paris (gestion des obligations émis par des sociétés privées, des actions belges et des actions de petite capitalisation (« microcap »))

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom (gestion des obligations gouvernementales ou quasi-gouvernementales et des autres actions)

Service financier

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

BNP Paribas Fortis S.A.

AXA Banque S.A.

Axeltis

Degroof Petercam

Beobank S.A.

Delta Lloyd S.A.

Deutsche Bank

Europabank

MFEX Mutual Funds Exchange

Keytrade Bank

Leo Stevens & Cie

MeDirect

Mediterranean Bank

Société Générale Private Banking

Rabobank.be

Réseau de distribution « Fintro », BNP Paribas Fortis S.A.

VDK Spaarbank S.A.

Dépositaire

BNP Paribas Fortis S.A., institution financière, Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Sous-dépositaire(s)

BNP Paribas Securities Services, 60 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg - LUXEMBOURG

à qui les tâches matérielles décrites à l'article 55, §2 de la loi du 19 avril 2014 ont été déléguées pour les valeurs mobilières et les liquidités.

Commissaire

Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises sccrl, De Kleetlaan 2, 1831, Diegem (Brussels), représentée par Joeri Klaykens byba avec son siège social à 3520 Zonhoven, Grote Hemmenweg 137A, avec Joeri Klaykens comme représentant permanent, réviseur d'entreprise, commissaire de la société.

Promoteur

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Type de parts offertes au public

Classes « Classic »:

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Ils font l'objet d'inscriptions nominatives sur un compte ouvert au nom du participant auprès des intermédiaires financiers. Les classes se distinguent par l'identité des intermédiaires assurant la commercialisation des parts.

Classe « O »:

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Cette classe est réservée aux fonds commun de placement gérés par une Société de Gestion appartenant au groupe BNP Paribas. Cette classe se distingue des autres classes par l'application d'une contribution différente à la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement, et par le tarif différent de la commission de commercialisation.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts

Le 25/09/2006 au prix de 100,00 EUR par part.

2.2. Informations aux actionnaires

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY est un fonds commun de placement régi par les dispositions du Code des impôts sur le revenu 1992 relatives aux fonds d'épargne-pension.

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 19 avril 2014 relative aux organismes de placement collectif alternatifs (OPCA) et à leurs gestionnaires et à l'arrêté royal du 25 février 2017 relatif à certains organismes de placement collectif alternatifs publics et à leurs sociétés de gestion.

Il n'a pas de personnalité juridique propre et ses actifs sont la propriété indivise des participants.

Les droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds, qui est indépendant de celui de la Société de Gestion, sont représentés par des parts, subdivisées en millièmes de parts, qui font l'objet d'inscriptions nominatives auprès des intermédiaires financiers où le compte d'épargne-pension a été ouvert. Le nombre de parts n'est pas limité.

La gestion du Fonds est assurée par la société BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT BELGIUM.

Les comptes du Fonds et de la Société de Gestion sont vérifiés par un commissaire agréé.

Les rapports financiers du Fonds sont tenus sans frais à la disposition des participants au siège de la Société de Gestion et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions et les rachats.

La Société de Gestion établit la valeur nette d'inventaire des parts de copropriété du Fonds chaque jour ouvrable bancaire.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'auprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (http://www.beama.be).

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des participants se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le quatrième jeudi du mois d'avril, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM.

BNPP AM veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP AM. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP AM et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP AM envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP AM.

1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

5. Divulgation d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

Modalités pratiques de vote

1. L'approche client

BNPP AM conseille à ses clients de déléguer les pouvoirs de vote à BNPP AM afin de préserver leurs intérêts d'actionnaires. BNPP AM vote dans le seul intérêt de ses clients et des bénéficiaires finaux des fonds dont elle est responsable. BNPP AM ne doit pas subordonner les intérêts de ses clients à d'autres objectifs.

Pour les clients qui ont délégué le droit de vote à BNPP AM, BNPP AM s'assurera que les procurations sont reçues et que les votes sont effectués conformément à ses lignes directrices. Tous les clients de BNPP AM sont informés que cette politique et ces procédures de vote sont en place.

2. Comité de vote

BNPP AM a nommé un comité de vote (« Proxy Voting Committee », PVC) qui établit la politique de vote et s'assure que cette politique et les procédures sont suivies. Comme le vote est considéré comme une partie intégrante du processus d'investissement, la responsabilité finale du vote incombe au responsable de gestion.

3. Périmètre de vote

Le choix des titres pour lesquels le droit de vote est exercé répond à un double objectif : concentrer les efforts sur les positions représentant une proportion importante des actifs sous gestion et participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles la gestion collective détient une part significative du capital.

Le périmètre de vote est constitué de sociétés dont les positions agrégées répondent aux deux conditions suivantes :

- Représenter 90 % du total cumulé des positions en actions
- Constituer 1 % ou plus de la capitalisation boursière de la société.

4. Procédure de vote

Les points suivants décrivent les étapes clés du processus de vote par correspondance de la notification de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires (AGO) ou extraordinaires (AGE) à l'exécution de vote :

- a. Notification de la part de la société de l'AGO/AGE et de l'ordre de jour
- b. Le dépositaire envoie les bulletins à la plate-forme de vote
- c. Rappel ou restriction sur les prêts de titres si le vote est important pour la société ou si un trop grand nombre de titres sont prêtés.
- d. Analyse de l'ordre du jour et recommandation de vote.
- e. Dialogue avec les émetteurs sur une base ad hoc
- f. Instruction de vote par le gérant ou le PVC et exécution du vote par le biais de la plate-forme.
- 5. Conflits d'intérêt

Le libre exercice des droits de vote par BNPP AM est susceptible d'être affecté par les situations suivantes :

- Collaborateur ayant des liens personnels ou professionnels avec l'entreprise dont les actions sont soumises au vote,
- Relations commerciales entre l'entreprise concernée par le vote et une autre entité du Groupe BNP Paribas,
- Exercice des droits de vote concernant les actions du groupe BNP Paribas ou des participations significatives du groupe.

Un certain nombre de mécanismes visent à prévenir d'éventuels conflits d'intérêt :

- La politique de vote spécifie que celui-ci est réalisé « dans l'intérêt exclusif des clients afin de protéger et de renforcer la valeur à long terme de leur investissement » ;
- Les lignes directrices de vote qui servent de cadre décisionnel à l'exercice des droits de vote sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM ;
- Les projets de résolutions sont évalués sur la base d'analyses réalisées par des consultants externes et indépendants ;

- Les collaborateurs sont tenus de respecter les procédures régissant les cadeaux et avantages personnels et sont tenus d'indiquer toute autre activité professionnelle ;
- L'existence d'une « muraille de Chine » entre BNPP AM et les autres entités du Groupe garantissant que les collaborateurs de BNPP AM demeurent indépendants dans l'accomplissement de leurs missions et responsabilités.

Les dossiers relatifs à tous les conflits d'intérêts potentiels et à leur résolution seront tenus dans le cadre du procès-verbal du PVC.

Les conflits d'intérêt qui ne pourraient être prévenus sont résolus selon un mécanisme d'escalade impliquant la direction de BNPP AM, à savoir :

- i. Le Responsable de gestion
- ii. Les Responsables de la conformité et du contrôle interne
- iii. Le Président
- 6. Transparence & Reporting

BNPP AM est transparent en ce qui concerne son approche sur le vote et son exécution :

- Une copie de cette politique peut être consultée sur le site internet de BNPP AM ;
- Un reporting annuel est publié et donne un aperçu des activités de vote ;
- Le détail des votes, résolution par résolution, peut être obtenu sur demande.

Lignes directrices de vote

Ces lignes directrices de vote complètent la politique de vote aux assemblées générales des sociétés cotées de BNPP AM. Les principaux types de résolutions soumises au vote sont regroupés au sein de quatre thèmes :

- 1. Approbation des comptes
- 2. Opérations financières
- 3. Nomination et rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux
- 4. Autres résolutions (p.ex. Conventions réglementées)

Pour chaque type de résolution, les lignes directrices mettent en avant les « meilleures pratiques » ainsi que les situations pouvant aboutir à une « opposition » ou à une « abstention » lors du vote:

Les décisions de vote sont basées sur les principes suivants :

- « Pour » : la résolution reflète ou tend vers les « meilleures pratiques », et s'inscrit dans l'intérêt à long terme des actionnaires.
- « Abstention » : la résolution soulève une problématique du point de vue des actionnaires.
- « Opposition » : la résolution n'est pas acceptable et ne s'inscrit pas dans l'intérêt à long terme des actionnaires.

Déclaration suivant l'article 83 de l'Arrêté Royal du 25 février 2017

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs au Fonds constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis du Fonds qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

Informations sur la politique de rémunération (données non auditées)

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2018, sont disponibles sur le site Internet http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/, et seront également mises à disposition sans frais et sur demande par la Société de gestion.

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)¹.

¹ <u>NB 1</u>: les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués à la clôture, en mai 2018, de la campagne annuelle de rémunération variable, sur la base du périmètre des effectifs arrêtés au 31 octobre 2017. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

<u>NB 2</u>: Pour mémoire, le niveau 3 de la réglementation OPCVM V (fixant notamment les montants minimums de différé etc ...) a été publié en mars 2016 et s'applique pour la première fois à l'année de performance 2017, c'est-à-dire aux rémunérations variables qui ont été attribuées en mars 2018.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Belgium (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V):

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM Belgium ²	295	23.785	3.824

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Belgium dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « Collaborateurs Régulés³ » (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V):

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM Belgium	11	2.142
dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / gérants de mandats européens	3	396

Autres informations sur BNPP AM Belgium:

- Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion

Nombre de fonds au 31.12.2018		En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2018 ⁴
OPCVM	37	17
Fonds d'Investissement Alternatifs	57	18

- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2017/2018, a été réalisé entre mai et juillet 2018. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités du périmètre intégré de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Generally Satisfactory ». En effet, aucun problème majeur n'a été relevé. Cependant, conformément à l'approche d'amélioration continue de BNP Paribas Asset Management, une recommandation a été émise qui vise à mieux harmoniser les modalités de rémunération différée d'un dirigeant de BNP Paribas Asset Management, par ailleurs soumis à l'encadrement des rémunérations prévu par la transposition française de la directive CRD IV.
- En 2018, la politique de rémunération a été adaptée, sous la supervision de l'AMF et conformément aux exigences de la directive OPCVM, afin d'améliorer au moyen des instruments de rémunération différée, l'alignement de l'intérêt des collaborateurs identifiés. Notamment, la performance des fonds les plus représentatifs de BNP Paribas Asset Management a un poids accru dans ces nouveaux instruments.
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable et sur ces instruments de rémunération différée, sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevées. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnait qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

² Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les 20 collaborateurs de la succursale allemande, dont aucun n'a le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2017 à 3,215 K EUR et 816 K EUR.

³ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

⁴ Les montants ainsi communiqués tiennent compte des fonds maîtres-nourriciers.

2.3. Vue d'ensemble des marchés

Conioncture

L'activité mondiale, particulièrement dynamique au second semestre 2017, s'est tassée début 2018, à part aux Etats-Unis où les indicateurs sont restés très solides. Partout dans le monde, et alors que les enquêtes d'activité ne montraient pas les signes attendus d'amélioration le second semestre 2018 a été marqué par la montée des incertitudes et des révisions à la baisse de la croissance mondiale qui demeure toutefois assez solide. Les aspects politiques ont joué un rôle important tout comme les craintes sur la pérennité de la croissance mondiale. Après la hausse des droits de douane aux Etats-Unis sur de nouveaux produits chinois entrée en vigueur en septembre, la menace protectionniste a continué à être un facteur suivi de près par les observateurs. La prudence face à l'évolution de la conjoncture mondiale a caractérisé l'attitude des banques centrales. Tout en continuant à remonter ses taux directeurs, la Fed a infléchi son discours en fin d'année pour mettre l'accent sur l'approche plus flexible de la politique monétaire qu'elle entend mettre en œuvre en 2019. La BCE a commencé très prudemment la sortie du QE (Quantitative Easing) en toute fin d'année et répète que ses taux directeurs ne seront pas relevés avant l'automne 2019. Après être monté à plus de 75 dollars le baril (pour le WTI), le prix du pétrole a nettement reflué pour retrouver le 24 décembre son plus bas niveau depuis le mi-2017 à 42 dollars. Il termine l'année à 45, en baisse de 25 % en douze mois alors que la production américaine de brut n'a pas cessé de progresser.

Etats-Unis

Après une hausse de 2,3 % au 4e trimestre 2017 et de 2,2 % au 1er trimestre 2018, le PIB américain a accéléré en 2018 progressant de 4,2 % au 2e trimestre et de 3,4 % au 3e. En pour l'ensemble de l'année, elle devrait s'établir à 3,0 % environ et reviendrait vers 2,3 % en 2019, ce qui demeure une croissance supérieure au potentiel. Le marché du travail est toujours très solide comme l'illustre un taux de chômage tombé à son plus bas niveau depuis décembre 1969 (3,7 %). Les salaires commencent à montrer des signes d'accélération. Dans ce contexte, la consommation des ménages a été dynamique en fin d'année. Quelques déceptions sont toutefois apparues sur l'investissement et les commandes de biens durables ainsi que sur les enquêtes régionales dans le secteur manufacturier. Les hausses des prix à la consommation restent pour l'instant maîtrisées : après avoir montré des signes d'accélération à l'été, l'inflation sous-jacente (hors alimentaire et énergie) s'est stabilisée sous 2 %. Certaines entreprises (tous secteurs confondus) font état d'inquiétudes sur leur activité à venir en lien avec la hausse des droits de douane décidée par l'administration Trump. Le parti Démocrate a regagné la majorité à la Chambre des représentants à l'issue des élections de mi-mandat du 6 novembre. Le désaccord sur le financement de la construction du mur à la frontière mexicaine a débouché sur une paralysie partielle du gouvernement fédéral.

Europe

Après la très forte croissance au second semestre 2017, qui avait amené le glissement annuel du PIB à son plus haut niveau depuis début 2011 (2,8 % puis 2,7 % aux 3e et 4e trimestres 2017) et alors que 2018 semblait partie sur la même tendance, il a fallu revoir à la baisse les attentes de croissance face au ralentissement constaté et à des indicateurs très décevants. Après une croissance du PIB de 0,2 % au 3e trimestre 2018 (0,4 % au 1er et au 2e), les enquêtes d'activité font en effet craindre la poursuite du ralentissement. L'indice PMI composite, qui reflète l'opinion des directeurs des achats sur l'activité (secteur manufacturier et services), est tombé en décembre à son plus bas niveau en quatre ans alors qu'il s'était établi à son plus haut en près de 12 ans en janvier. De surcroît, les comptes nationaux font ressortir la faiblesse de la demande intérieure finale au 3e trimestre. Toutefois, plusieurs éléments paraissent encourageants, en particulier la reprise régulière de l'emploi (avec un taux de chômage tombé à 8,1 %, au plus bas depuis dix ans), qui commence à se traduire par une remontée plus nette des salaires, et une distribution du crédit au secteur privé toujours dynamique. La montée des incertitudes (protectionnisme, situation italienne) représente un risque pour les prochains trimestres. L'inflation est passée de 1,3 % en janvier 2018 à 1,6 % en décembre tandis que l'inflation sous-jacente (hors alimentaire et énergie) a continué à évoluer sans tendance autour de 1 % en glissement annuel.

Japon

Le PIB s'est contracté au 1er trimestre 2018 (-1,3 % en rythme annualisé) sous l'effet de la baisse de la consommation et d'un net ralentissement des exportations. Il a rebondi au 2e trimestre (+2,8 %) puis s'est à nouveau contracté au 3e (-2,5 %) sous l'effet de facteurs naturels exceptionnels (typhons, tremblement de terre). Même si les indices d'activité ont légèrement reflué au 3e trimestre, l'enquête de conjoncture Tankan traduit une demande intérieure toujours solide et non une inflexion de la croissance. Après être tombé en mai à son plus bas niveau depuis 26 ans (à 2,2 %), le taux de chômage est resté très modeste (2,5 % en novembre). Une légère accélération salariale commence à se dessiner. Du côté politique, la baisse de popularité de Shinzo Abe a suscité quelques inquiétudes mais n'a pas empêché sa réélection à la tête du parti libéral-démocrate en septembre 2018. Ce résultat assure son maintien au poste de Premier ministre et, du point de vue des investisseurs, la poursuite de la politique économique volontariste du gouvernement. L'inflation totale est passée de 0,6 % en novembre 2017 à 0,8 % un an plus tard mais l'indice hors produits alimentaires frais et énergie a évolué sans tendance à un niveau (+0,3 % en novembre) largement inférieur à l'objectif. Malgré ce résultat peu flatteur, la Banque du Japon (BoJ) réduit graduellement ses achats de titres et, fin juillet, a ajusté sa politique de contrôle de la courbe des taux. La fourchette d'évolution du rendement des JGBs à 10 ans, toujours centrée autour de 0 %, pourra désormais aller jusqu'à 0,20 % contre 0,10 % auparavant. Toutefois, face aux anticipations d'une normalisation plus rapide de sa politique monétaire apparues fin 2018, le gouverneur de la Banque du Japon répète que l'objectif d'inflation reste la priorité.

Marchés émergents

En 2018, les économies émergentes ont connu des fortunes diverses, les fragilités structurelles spécifiques à certains pays (comme l'Argentine, contrainte de demander l'aide du FMI, ou la Turquie) et des turbulences politiques (Brésil par exemple) dans certains autres sont clairement apparues au moment où la remontée des taux aux Etats-Unis a poussé les investisseurs à s'interroger sur les perspectives pour les zones émergentes. L'absence de contagion aux devises de pays émergents présentant de meilleurs fondamentaux et la remontée de la livre turque et du peso argentin au 4e trimestre sont des signes encourageants. Les enquêtes auprès des directeurs d'achats montrent une inflexion de l'activité dans le secteur manufacturier avec un indice agrégé pour les émergents se rapprochant du seuil de contraction (de 52,2 fin 2017 à 50,3 fin 2018). Ce signal doit être nuancé : le commerce mondial n'a pas fléchi et le tassement des enquêtes a pu être accentué par les inquiétudes autour de la « guerre commerciale ». Les enquêtes dans le secteur des services ont rebondi en fin d'année. En Chine, l'économie ralentit graduellement (de 6,8 % fin 2017 à 6,5 % au 3e trimestre 2018) sous l'effet de la limitation volontaire du crédit. Elle a retrouvé son rythme le plus lent depuis 2009, ce qui a conduit les autorités à annoncer à l'automne des mesures monétaires et budgétaires de soutien de la demande intérieure. Les indicateurs publiés en fin d'année (exportations, ventes au détail, production industrielle, enquêtes d'activité) ont confirmé le ralentissement en cours qui, de l'avis même des autorités, ne résulte pas encore de la hausse des droits de douane aux Etats-Unis.

Politique monétaire

Les taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) n'ont pas été modifiés (taux d'intérêt des opérations principales de refinancement à 0 %, facilité de prêt marginal à 0,25 % et facilité de dépôt à -0,40 %) depuis mars 2016. Plusieurs recalibrages des mesures non conventionnelles ont été décidés en 2018. En mars, le « biais baissier », qui avait été introduit en 2016 et prévoyait une éventuelle prolongation ou augmentation des achats de titres a été supprimé. Il n'était déjà plus l'élément central de la communication. La question des modalités de sortie du QE (Quantitative Easing ou assouplissement quantitatif) a davantage agité les observateurs alors que l'activité économique a montré des signes de ralentissement et que l'inflation est restée modérée. A l'issue du Conseil des gouverneurs du 14 juin, la BCE a proposé une feuille de route très précise : les achats nets de titres effectués dans le cadre du PSPP (Public Sector Purchase Programme), qui s'élevaient à 30 milliards d'euros par mois depuis janvier, seront réduits à 15 milliards après septembre et s'achèveront en décembre ; les réinvestissements des titres arrivés à échéance seront poursuivis permettant la stabilisation du bilan à partir de janvier 2019. Par ailleurs, les taux directeurs « resteront à leurs niveaux actuels au moins jusqu'à l'été 2019 ». Par la suite, la BCE a consacré sa communication officielle à confirmer cette annonce de normalisation du QE et à piloter les anticipations d'une première remontée des taux à l'automne 2019. Mario Draghi s'est montré plus prudent en fin d'année sur le scénario économique, mentionnant, notamment, la montée des risques extérieurs (ralentissement de la croissance mondiale, protectionnisme, conditions sur les marchés financiers) et intérieurs. La BCE reste toutefois convaincue que l'expansion de l'activité devrait se poursuivre et que les tensions sur l'appareil de production et l'emploi entraîneront une accélération de l'inflation sous-jacente à moven terme.

En 2018, la Réserve fédérale américaine (Fed) a remonté ses taux en mars, juin, septembre et décembre, les décisions étant à chaque fois parfaitement anticipées. Depuis la réunion du FOMC des 18 et 19 décembre, le taux objectif des fonds fédéraux évolue entre 2,25 % et 2,50 %. C'est la 9e hausse depuis le début de la remontée en décembre 2015. Par ailleurs, la Fed a commencé en octobre 2017 à réduire la taille de son bilan en limitant les réinvestissements des titres (T-notes et titres MBS adossés à des crédits hypothécaires) arrivés à maturité. Depuis, 385 milliards de dollars n'ont pas été réinvestis. Selon la Fed, ces opérations se poursuivent sans heurts et n'ont pas besoin d'être ajustées. La transition à la tête de la Fed en février 2018, qui avait pourtant suscité quelques inquiétudes, s'est bien déroulée. Le nouveau Président, Jerome Powell, siégeait déjà au FOMC et s'est résolument inscrit dans la continuité de Janet Yellen. Par exemple, depuis mai, la Fed indique officiellement que son objectif d'inflation est « symétrique » autour de 2 %. Par ailleurs, Jerome Powell a rappelé la difficulté à estimer la croissance potentielle et les variables qui en découlent, justifiant ainsi une approche pragmatique de la politique monétaire. Grâce au dynamisme de l'économie américaine, les membres du FOMC ont pu se montrer confiants quant à la nécessité de continuer à relever les taux directeurs mais ont nuancé leur analyse en fin de période. Face à la montée des risques sur la croissance mondiale et aux turbulences traversées par les marchés financiers au 4e trimestre, la Fed a indiqué qu'elle se référerait désormais davantage aux données économiques et adopterait une approche plus flexible de la politique monétaire. En décembre, il est apparu que la Fed avait revu à la baisse le taux considéré comme neutre pour les fonds fédéraux par rapport au niveau affiché en septembre (de 2,90 % à 2,75 %) et n'envisageait plus que deux hausses en 2019 (contre trois auparavant) et une en 2020. La Fed prévoit toujours une croissance du PIB supérieure à son potentiel, mais Jerome Powell a adopté un discours plus prudent et semble hésiter au moment d'amener la politique monétaire en territoire restrictif.

Marchés des changes

Dès le début de l'année, la parité EUR/USD s'est orientée à la hausse, revenant rapidement vers 1,25, au plus haut depuis fin 2014. Durant cette phase. l'euro a été soutenu par l'hypothèse d'une normalisation plus rapide que prévu de la politique monétaire de la BCE et par des indicateurs économiques très solides. Fin janvier, la déclaration du Secrétaire au Trésor américain (« un dollar plus faible est bon pour nous ») a entraîné la parité ponctuellement au-dessus de 1,25. Elle s'est stabilisée légèrement sous ce niveau jusqu'à la mi-avril au moment où les thèmes qui gouvernaient les évolutions de la parité EUR/USD se sont inversés face à l'accumulation de données économiques américaines meilleures qu'attendu et au tassement des indicateurs ailleurs. Ce scénario d'une désynchronisation de la croissance entre les Etats-Unis et le reste du monde a amené les opérateurs à envisager une politique monétaire plus agressive de la Fed, ce qui a provoqué des tensions sur les taux longs américains et des sorties de capitaux des zones émergentes. Les fortes turbulences traversées par plusieurs devises (peso argentin et livre turque notamment) pénalisées par des faiblesses structurelles ont entraîné le repli vers les devises des pays développés traditionnellement considérées comme des refuges (yen, franc suisse et, dans une moindre mesure, dollar américain). La parité EUR/USD s'est rapidement dirigée vers 1,15, retombant même ponctuellement à 1,13 à la mi-août. Ce mouvement a éloigné encore davantage l'euro de sa valeur fondamentale et amené le Président Trump à déclarer, une nouvelle fois, que le dollar est trop élevé. La parité EUR/USD a alors rebondi puis connu des variations erratiques avant de repartir à la baisse sur fond d'incertitudes sur la situation politique en Italie pour tomber à 1,12 environ le 12 novembre, au plus bas depuis la mi-2017. A partir de la mi-novembre, elle a évolué entre 1,13 et 1,15 au gré des décisions et des commentaires sur la politique monétaire de part et d'autre de l'Atlantique. La parité EUR/USD termine à 1,1450, en baisse de 4.6 % en douze mois.

Au cours des douze derniers mois, la parité USD/JPY a connu une évolution heurtée dans un intervalle large (105 – 114). En mars, la parité a retrouvé ses plus bas niveaux depuis novembre 2016 à moins de 105 contre 112,65 fin 2017. Les anticipations d'une inflexion de la politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) ont contribué à ce renforcement du yen malgré les dénégations du gouverneur Kuroda. Ces attentes ont été alimentées par les difficultés du Premier ministre Abe, impliqué indirectement dans un trafic d'influence. En outre, face aux turbulences sur les marchés financiers provoquées par les mesures protectionnistes américaines, le statut de devise refuge du yen a joué. Dès fin avril, la remontée généralisée du dollar a renvoyé la parité au-delà de 112 malgré l'inflexion un peu moins accommodante prise par la politique monétaire de la BoJ en juillet. Il a fallu attendre la dernière quinzaine de l'année pour observer une nouvelle appréciation du yen. Les investisseurs anticipent la poursuite de la réduction des achats de titres et envisagent une remontée des taux directeurs face aux difficultés des institutions financières accrues par des taux négatifs. Le yen termine l'année à 109,72 pour un dollar, en hausse de 2,7%.

Marchés obligataires

Dès le début de 2018, plusieurs facteurs ont provoqué une nette dégradation du marché obligataire américain : craintes d'une offre de titres trop importante et anticipations d'un durcissement plus marqué qu'attendu des politiques monétaires dans les grands pays développés en général et aux Etats-Unis en particulier. En février, l'hypothèse d'une accélération de l'inflation après la publication de salaires horaires largement supérieurs aux attentes a encore accentué les tensions. Le rendement du T-note à 10 ans a ainsi rapidement atteint 2,90 % en février, a évolué un temps entre ce niveau et 2,75 %, puis s'est tendu à nouveau pour atteindre 3,11 % le 17 mai (soit une tension de 70 pb par rapport à fin 2017). Il s'est alors très brutalement détendu dans un mouvement de fuite vers la sécurité sur fond de craintes géopolitiques et politiques et, de la mi-mai à la mi-septembre, a évolué sans direction entre 2,80 % et 3,00 % avant de franchir le seuil de 3 % significativement à la hausse pour la deuxième fois de l'année pour atteindre près de 3,25 % le 5 octobre (plus haut depuis mai 2011). Les propos très optimistes du Président de la Fed, la publication du rapport sur l'emploi et une envolée de l'indice ISM non-manufacturier à un record historique expliquent ce mouvement. Jusqu'à la mi-novembre, le rendement du T-note à 10 ans a varié entre 3,25 % et 3,05 % au gré des publications des données sur l'inflation et sur les salaires et des commentaires de la Fed. Par la suite, une détente s'est mise en place, accentuée par les difficultés des actions, les doutes sur la croissance mondiale et quelques indicateurs décevants sur l'économie américaine. Le rendement du T-note à 10 ans termine l'année à 2,68 %, au plus bas depuis fin janvier. La tension sur douze mois ressort à 27 pb seulement malgré la remontée de 100 pb des taux directeurs.

Le rendement du Bund allemand à 10 ans a connu une évolution heurtée pour terminer l'année à 0,24 % contre 0,43 % fin 2017, soit une détente de 19 pb et une nette surperformance par rapport au marché américain. En raison des anticipations d'une normalisation plus rapide de la politique monétaire de la BCE et des tensions sur les taux longs américains, il avait atteint 0,75 % à la mi-février (plus haut depuis l'automne 2015). Par la suite, le discours à nouveau accommodant de la BCE, un léger repli des enquêtes d'activité dans la zone euro et une inflation toujours basse l'ont renvoyé vers 0,50 % fin mars avant de nouvelles turbulences en particulier lorsque le résultat des élections législatives italiennes du 4 mars a fait ressurgir le « risque zone euro ». Le 29 mai, le rendement du Bund à 10 ans est passé sous 0,30 % (ce qui ne s'était plus produit depuis le mi-2017), certains aspects de l'accord de gouvernement conclu le 21 mai par le Mouvement 5 étoiles (M5S) et la ligue faisant craindre que l'Italie s'engage sur une voie amenant inexorablement à un creusement du déficit budgétaire. Ce thème explique l'essentiel des variations des obligations de la zone euro dans les mois qui ont suivi. L'écart entre les taux italiens et allemands à 10 ans, qui évoluait autour de 120 pb jusqu'au printemps, est rapidement passé au-dessus de 250 pb (au plus haut depuis mi-2013) pour évoluer autour de ce niveau de mai à octobre. Cet écart s'est inscrit un peu au-dessus de 325 pb à la mi-octobre puis s'est réduit après les concessions de Rome pour revenir à 250 pb.

Marchés des actions

2018 avait commencé sous les meilleurs auspices pour les actions mondiales. La tendance haussière, qui s'était mise en place fin 2017 s'est poursuivie jusqu'en janvier 2018 où l'indice MSCI AC World a enregistré sa quinzième hausse mensuelle consécutive. Début février, les actions ont été frappées par une sérieuse secousse. Entre le 26 janvier et le 8 février, l'indice MSCI AC World (en dollars) a perdu 9 % lorsque des craintes inflationnistes sont apparues. Des facteurs « techniques » impliquant notamment des produits financiers vendeurs à terme de volatilité ont amplifié la baisse des actions. Une remontée chaotique, facilitée par l'environnement macro et microéconomique porteur, a pu être observée après cette violente baisse mais un certain attentisme a prévalu jusqu'à la fin du 2e trimestre. Les doutes des investisseurs ont été alimentés par plusieurs risques, au premier rang desquels la montée du protectionnisme et la partielle remise en question de l'hypothèse d'une croissance mondiale synchronisée. Mais c'est indubitablement la politique commerciale du Président Trump qui a donné le la sur les actions. Les investisseurs se sont peu à peu rassurés en voyant que la « querre commerciale » resterait vraisemblablement une affaire sino-américaine et pas mondiale. Toutefois la visibilité sur ce sujet ne s'est pas améliorée. Les résultats des entreprises sont restés très porteurs, en particulier aux Etats-Unis grâce à la baisse de la fiscalité qui a dopé l'économie américaine. Dans ce contexte, à fin septembre, les actions mondiales affichaient encore une hausse par rapport à fin 2017 (+2,2 % pour l'indice MSCI AC World) grâce à une belle progression des indices américains (+9,1 % pour le MSCI USA). Le dernier trimestre est venu radicalement changer la donne. L'indice MSCI AC World, après avoir enregistré en octobre son plus fort recul mensuel depuis mai 2012 (-7,6 %) et une modeste hausse en novembre (+1,3 %), a perdu 7,2 % en décembre malgré un rebond après Noël. La baisse annuelle (-11,2 %) est la plus importante depuis 2008. Les marchés émergents ont perdu 16,6 % en raison d'une contreperformance au début de l'été sur fond de sorties massives des capitaux de plusieurs pays émergents présentant des fondamentaux moins solides et moins susceptibles de résister à la remontée des taux de la Fed et du dollar. La baisse des actions mondiales en octobre a été initiée par une tension sur les taux longs américains sur fond d'accélération des salaires et d'anticipations de resserrement plus rapide de la politique monétaire aux Etats-Unis. Ces inquiétudes se sont rapidement dissipées mais le fond du problème n'a pas été évacué. Les investisseurs éprouvent en effet des difficultés à appréhender les conséquences pour les marchés financiers de la normalisation de la politique monétaire des pays du G4, Fed en tête, et sont donc particulièrement sensibles à toute inflexion dans ce domaine. La nervosité des investisseurs a été alimentée par les craintes sur la croissance mondiale renforcées par les signes de ralentissement de l'économie chinoise. Les facteurs politiques ont également retenu l'attention des investisseurs et contribué à la remontée de la volatilité sur les actions par rapport aux très bas niveaux établis en 2017. Les variations annuelles (prix des indices en devises locales, hors dividendes réinvestis) pour les grands marchés développés ressortent comme suit : -6,2 % pour le S&P 500, -12,1 % pour le Nikkei 225 et -14,3 % pour l'EuroStoxx 50.

2.4. Objectif du Fonds

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant dans tous les types de classes d'actif (actions, obligations, instruments du marché monétaire et liquidités), sans limite sectorielle, en euro, ou dans la monnaie d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen. La partie investie en actions sera toujours inférieure à la partie investie dans les autres classes d'actifs. La composition des avoirs du fonds respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus.

2.5. Politique de placement du Fonds

BNP Paribas B Pension Stability investira principalement en obligations et autres titres de créances libellés en euros ou dans la monnaie d'un Etat membre de l'Espace économique européen et dans une moindre mesure en actions d'entreprises de l'Espace économique européen. A titre accessoire, le Fonds peut procéder à d'autres investissements. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille.

Catégories d'actifs autorisés : valeurs mobilières, dépôts auprès d'un établissement de crédit, instruments du marché monétaire, liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées : le Fonds ne peut pas recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, ni à titre de couverture ni en vue de la réalisation des objectifs de placement.

Opérations de financement sur titres : Le Fonds ne s'engagera pas dans des opérations de financement sur titres comme des prêts ou des emprunts de titres, des opérations de pension ou des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, des opérations de prêt avec appel de marge ou des contrats d'échange de performance global.

Caractéristiques des obligations et des titres de créances: les obligations et les titres de créances dans lesquels le Fonds investit sont émis par tous types d'émetteurs: Etats, collectivités publiques territoriales, organismes publics internationaux, sociétés privées, La duration est généralement en ligne avec le marché; le gestionnaire a cependant la faculté de s'en écarter en fonction de son opinion sur l'évolution future des taux. La grande majorité des obligations ont au moins un rating " investment grade" correspondent aux obligations émises par les emprunteurs qui recoivent une certaine potation selon.

Les obligations "investment grade" correspondent aux obligations émises par les emprunteurs qui reçoivent une certaine notation selon une convention de marché. Cette note va de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou notes équivalentes d'autres agences de notation. Elles s'opposent aux "non-investment grade", également appelées "speculative grade" ou "high yield" qui, bien plus risquées, reçoivent une note allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus ce risque est élevé.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux : les sociétés dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, de sous-munitions ou de munitions internes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel sont bannies des listes d'investissement.

2.6. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions et sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre, dans la foulée du regain d'aversion pour le risque des marchés. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement. Nous conservons notre positionnement structurel sur les actions de petites et micro-capitalisations, de même que notre allocation aux actions belges dans le cadre de l'exposition du portefeuille aux actions européennes.

Dans la composition des actifs, sous la rubrique « autres valeurs mobilières », les informations suivantes sont reprises :

- « FRN ». Il s'agit d'un « Floating Rate Note », une obligation avec un taux d'intérêt qui peut varier.
- « VVPR ». Ceci est une abréviation de « Verlaagde Voorheffing/Précompte Réduit ». Il s'agit d'un instrument financier d'un émetteur belge, qui donne droit à un précompte réduit lors de l'encaissement du dividende de l'action correspondant.

2.7. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

2.8. Profil de risque et de rendement

3 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clées pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.18

Rapport du commissaire à l'assemblée générale du Fonds Commun de Placement BNP Paribas B Pension Stability pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire du Fonds Commun de Placement BNP Paribas B Pension Stability (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que les annexes formant ensemble les «Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 28 avril 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 12 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels du Fonds Commun de Placement BNP Paribas B Pension Stability, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total des capitaux propres et le résultat de l'exercice des compartiments ouverts se présentent comme suit:

Compartiment	Devise	Total des capitaux propres	Résultat de l'exercice
BNP Paribas B Pension Stability	EUR	479.260.295,24	-26.445.537,52

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing – « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fausse ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur le rapport de gestion et les autres informations reprises dans le rapport annuel.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Bruxelles, le 29 mars 2019

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises scrl Commissaire représentée par

Joeri Klaykens*
Associée*

* Agissent au nom d'u

^{*} Agissant au nom d'une sprl

4. BILAN

		Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN TOTAL DE L'ACTIF NET	479.260.295,24	496.013.349,42
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	443.524.083,41	471.465.485,90
В.	Obligations et autres titres de créance a. Obligations Instruments du marché monétaire Actions et autres valeurs assimilables à des actions	279.259.352,45 10.640.678,43	318.225.744,11
	a. Actions Autres valeurs mobilières	153.624.052,53	153.239.731,51 10,28
IV.	Créances et dettes à un an au plus	1.591.499,30	1.817.570,44
	Créances a. Montants à recevoir b. Avoirs fiscaux Dettes	2.044.456,55 86.651,22	2.646.003,78 24.156,84
	a. Montants à payer (-) c. Emprunts (-)	-539.512,52 -95,95	-852.430,41 -159,77
٧.	Dépôts et liquidités	33.106.752,02	21.198.468,93
A.	Avoirs bancaires à vue	33.106.752,02	21.198.468,93
VI.	Comptes de régularisation	1.037.960,51	1.531.824,15
	Produits acquis Charges à imputer (-)	1.921.076,82 -883.116,31	2.454.045,69 -922.221,54
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	479.260.295,24	496.013.349,42
	Capital	505.917.171,72	477.653.821,63
	Participations au résultat Résultat de l'exercice (du semestre)	-211.338,96 -26.445.537,52	146.243,24 18.213.284,55

5. COMPTE DE RESULTATS

(Affectations au) Prélèvements sur le capital

		Au 31.12.18	Au 31.12.17
		(en EUR)	(en EUR)
	SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-30.343.617,33	13.447.613,49
В.	Obligations et autres titres de créance a. Obligations Instruments du marché monétaire Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-6.490.703,74 19.349,67	-4.365.170,20
	a. Actions Positions et opérations de change	-24.635.917,46	20.198.389,15
	b. Autres positions et opérations de change	763.654,20	-2.385.605,46
II.	Produits et charges des placements	9.728.122,75	10.192.141,62
	Dividendes	4.796.151,64	4.181.063,91
	Intérêts (+/-) a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire b. Dépôts et liquidités Intérêts d'emprunts (-)	5.685.524,00 2.155,51	6.599.365,75 29.351,42
	Précomptes mobiliers (-)	-94.527,70	-87.874,05
	b. D'origine étrangère	-661.180,70	-529.765,41
III.	Autres produits	2.864,81	325.763,37
В.	Autres	2.864,81	325.763,37
IV.	Coûts d'exploitation	-5.832.907,75	-5.752.233,93
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-61.245,05	-63.039,82
	Charges financières (-)	-36.040,30	-11.169,68
C.	Rémunération due au dépositaire (-) Classic	-227.923.87	-225.594.71
	0	-19.968,79	-17.010,63
D.	Rémunération due au gestionnaire (-) a. Gestion financière	-4.558.477,48	-4.511.907,82
	Gestion administrative et comptable Classic	-227.923,88	-225.595,45
	0	-19.968,81	-17.010,65
J.	Taxes		
	Classic O	-433.072,95	-434.830,97
K	Autres charges (-)	-392,91	-3.466,78
• • •	Classic	-227.924,90	-225.596,77
	0	-19.968,81	-17.010,65
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	3.898.079,81	4.765.671,06
	Sous-total II + III + IV	·	·
٧.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-26.445.537,52	18.213.284,55
VII.	Résultat de l'exercice (du semestre)	-26.445.537,52	18.213.284,55
I.	Bénéfice (Perte) à affecter	-26.656.876,48	18.359.527,79
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-26.445.537,52	18.213.284,55
C.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-211.338,96	146.243,24

26.656.876,48

-18.359.527,79

6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

6.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.
- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.
- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.
- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

6.2. Taux de change

	31.12.18	•	31.12.17	
1 EUR	1,6238	AUD	1,5352	AUD
	1,5613	CAD	1,5045	CAD
	1,1269	CHF	1,1702	CHF
	7,4624	DKK	7,4454	DKK
	0,8976	GBP	0,8876	GBP
	8,9502	HKD	9,3870	HKD
	125,4207	JPY	135,2701	JPY
	9,8988	NOK	9,8218	NOK
	1,7048	NZD	1,6884	NZD
	10,1350	SEK	9,8315	SEK
	1,1432	USD	1,2008	USD

7. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

7.1. Composition des actifs au 31.12.18

WALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE 2VALORISE NV ACCENTIS ACKERMANS & VAN HAAREN AEDIFICA AGEAS ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE 2VALORISE NV ACCENTIS ACKERMANS & VAN HAAREN AEDIFICA AGEAS ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV						
MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE 2VALORISE NV ACCENTIS ACKERMANS & VAN HAAREN AEDIFICA AGEAS ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CCFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV						
SIMILAIRE 2VALORISE NV ACCENTIS ACKERMANS & VAN HAAREN AEDIFICA AGEAS ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV						
2VALORISE NV ACCENTIS ACKERMANS & VAN HAAREN AEDIFICA AGEAS ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV						
ACCENTIS ACKERMANS & VAN HAAREN AEDIFICA AGEAS ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV						
ACKERMANS & VAN HAAREN AEDIFICA AGEAS ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	217	EUR	5,95	1.291,15	0,00%	0,00%
AEDIFICA AGEAS ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	115.999	EUR	0,04	4.755,96	0,00%	0,00%
AGEAS ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	3.511	EUR	131,80	462.749,80	0,10%	0,10%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	13.526 35.219	EUR EUR	78,70 39,30	1.064.496,20 1.384.106,70	0,24% 0,31%	0,22% 0,29%
ASCENCIO ASIT BIOTECH SA BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	49.358	EUR	57,70	2.847.956,60	0,65%	0,60%
BALTA GROUP NV BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	2.289	EUR	49,90	114.221,10	0,03%	0,02%
BEFIMMO S.C.A. BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	7.098	EUR	1,62	11.534,25	0,00%	0,00%
BEKAERT NV BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	43.453	EUR	3,32	144.263,96	0,03%	0,03%
BIOCARTIS NV-W/I BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	4.131 4.873	EUR EUR	48,55 21,06	200.560,05 102.625,38	0,05% 0,02%	0,04% 0,02%
BONE THERAPEUTICS SA BPOST SA CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	19.384	EUR	9,94	192.676,96	0,02%	0,04%
CELYAD CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	6.033	EUR	4,50	27.148,50	0,01%	0,01%
CFE COLRUYT SA DECEUNINCK NV	10.377	EUR	8,01	83.067,89	0,02%	0,02%
COLRUYT SA DECEUNINCK NV	3.847	EUR	16,59	63.821,73	0,01%	0,01%
DECEUNINCK NV	3.813 4.765	EUR EUR	86,40 62,24	329.443,20 296.573,60	0,07% 0,07%	0,07% 0,06%
	71.323	EUR	1,93	137.653,39	0,03%	0,03%
ECONOCOM GROUP	79.038	EUR	2,91	230.000,58	0,05%	0,05%
EURONAV SA	38.341	EUR	6,22	238.481,02	0,05%	0,05%
XMAR NV	10.190	EUR	5,98	60.936,20	0,01%	0,01%
AGRON NV LUXYS - NEW	32.009 4.176	EUR EUR	14,28 24,50	457.088,52 102.312,00	0,10% 0,02%	0,10% 0,02%
ALAPAGOS NV	9.292	EUR	80,56	748.563,52	0,02%	0,027
SIMV NV	4.434	EUR	46,90	207.954,60	0,05%	0,04%
GREENYARD FOODS	7.658	EUR	7,28	55.750,24	0,01%	0,01%
GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA MMOBEL	7.989 2.981	EUR EUR	76,08	607.803,12	0,14%	0,13%
ON BEAM APPLICATIONS	22.691	EUR	50,40 12,84	150.242,40 291.352,44	0,03% 0,07%	0,03% 0,06%
(BC GROEP NV	51.493	EUR	56,68	2.918.623,23	0,67%	0,62%
INEPOLIS	39.189	EUR	48,80	1.912.423,20	0,44%	0,40%
OTUS BAKERIES	560	EUR	2.150,00	1.204.000,00	0,27%	0,25%
IDX HEALTH	84.366	EUR EUR	1,85	156.077,10	0,04%	0,03%
IELEXIS NV IITHRA PHARMACEUTICALS-W/I	17.760 15.134	EUR	50,90 20,00	903.984,00 302.680,00	0,20% 0,07%	0,19% 0,06%
IONTEA	4.201	EUR	59,80	251.219,80	0,06%	0,05%
NTEX GROUP NV - W/I	25.653	EUR	17,90	459.188,70	0,10%	0,10%
RANGE BELGIUM	13.673	EUR	17,24	235.722,52	0,05%	0,05%
ROXIMUS PRF COMM VA	39.551 7.096	EUR EUR	23,62 13,80	934.194,62 97.924,80	0,21% 0,02%	0,19% 0,02%
ECTICEL	66.069	EUR	6,39	422.180,91	0,10%	0,09%
ETAIL ESTATES	5.744	EUR	77,00	442.288,00	0,10%	0,09%
HURGARD SELF STORAGE SA	12.123	EUR	24,25	293.982,75	0,07%	0,06%
OFINA OLVAY SA	563 10.735	EUR	165,80	93.345,40	0,02%	0,02%
DLVAY SA ELENET GROUP HOLDING NV	10.735 23.912	EUR EUR	87,32 40,60	937.380,20 970.827,20	0,21% 0,22%	0,20% 0,20%
ESSENDERLO GROUP	13.120	EUR	29,10	381.792,00	0,22 %	0,207
HROMBOGENICS NV	9.423	EUR	3,62	34.111,26	0,01%	0,01%
NC COMM VA-W/I	30.076	EUR	11,80	354.896,80	0,08%	0,07%
CB SA MICORE	24.050 34.168	EUR	71,30	1.714.765,00	0,39%	0,36%
MICORE GP	34.168 5.553	EUR EUR	34,86 59,40	1.191.096,48 329.848,20	0,27% 0,07%	0,25% 0,07%
AREHOUSES DE PAUW SCA	17.590	EUR	115,20	2.026.368,00	0,07 %	0,42%
/ERELDHAVE BELGIUM	680	EUR	82,20	55.896,00	0,01%	0,01%
IOR STUDENT HOUSING NV	41.139	EUR	38,00	1.563.282,00	0,35%	0,33%
Belgique				30.807.529,23	6,97%	6,44%
DP	7.910	EUR	165,50	1.309.105,00	0.30%	0,27%
LSTOM	18.752	EUR	35,27	661.383,04	0,15%	0,14%
TOS PRITEO SA-SPON ADR	8.487 32.718	EUR USD	71,48 22,72	606.650,76 650.267,21	0,14% 0,15%	0,13% 0,14%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
EDENRED	40.807	EUR	32,11	1.310.312,77	0.30%	0,27%
ENGIE	166.777	EUR	12,52	2.088.881,93	0,48%	0,44%
ESSILOR INTERNATIONAL	11.326	EUR	110,45	1.250.956,70	0,28%	0,26%
EUTELSAT COMMUNICATIONS	34.562	EUR	17,20	594.639,21	0,13%	0,12%
FAURECIA	18.799	EUR	33,07	621.682,93	0,14%	0,13%
FNAC DARTY SA	12.099	EUR	57,10	690.852,90	0,16%	0,14%
FONCIERE DES REGIONS	5.269	EUR	84,20	443.649,80	0,10%	0,09%
GENKYOTEX SA	14.139	EUR	1,02	14.365,22	0,00%	0,00%
INTERPARFUMS SA	22.835	EUR	33,75	770.681,25	0,17%	0,16%
IPSEN JC DECAUX SA	9.634 8.548	EUR EUR	112,85 24,52	1.087.196,90 209.596,96	0,25%	0,23% 0,04%
KLEPIERRE		EUR	24,52	470.883,36	0,05% 0,11%	0,04%
KORIAN	17.466 15.232	EUR	31,08	473.410,56	0,11%	0,10%
LECTRA	28.996	EUR	18,18	527.147,28	0,11%	0,10%
LEGRAND SA	17.267	EUR	49,30	851.263,10	0,12%	0,11%
LISI	19.387	EUR	20,50	397.433,50	0,09%	0,08%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	6.662	EUR	258,20	1.720.128,40	0,40%	0,36%
ORANGE	78.266	EUR	14,16	1.107.855,23	0,25%	0,23%
PERNOD-RICARD SA	6.691	EUR	143,30	958.820,30	0,22%	0,20%
PLASTIC OMNIUM	31.679	EUR	20,17	638.965,43	0,14%	0,13%
REXEL SA	53.641	EUR	9,30	498.861,30	0,11%	0,10%
SANOFI	24.026	EUR	75,66	1.817.807,16	0,42%	0,38%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	16.894	EUR	59,72	1.008.909,68	0,23%	0,21%
SEB SA	7.566	EUR	112,80	853.444,80	0,19%	0,18%
TELEPERFORMANCE	8.534	EUR	139,60	1.191.346,40	0,27%	0,25%
THALES SA	10.391	EUR	102,00	1.059.882,00	0,24%	0,22%
WORLDLINE SA - W/I	7.726	EUR	42,20	326.037,20	0,07%	0,07%
France				26.212.418,28	5,96%	5,46%
AAREAL BANK AG	8.371	EUR	26,99	225.933,29	0.05%	0.05%
ALSTRIA OFFICE REIT-AG	87.444	EUR	12,20	1.066.816,80	0,05%	0,03%
AMADEUS FIRE AG	6.034	EUR	81,50	491.771,00	0,24%	0,22%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	8.764	EUR	70,70	619.614,80	0,11%	0,10%
BECHTLE AG	6.386	EUR	67,85	433.290,10	0,14%	0,13%
CANCOM SE	11.839	EUR	28,66	339.305,74	0,10%	0,03%
CONTINENTAL AG	5.452	EUR	120,75	658.329,00	0,06%	0,07 %
DEUTSCHE BOERSE AG	9.583	EUR	104,95	1.005.735,85	0,13%	0,14%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	64.155	EUR	14,82	950.777,10	0,21%	0,20%
E.ON SE	123.417	EUR	8,63	1.064.718,46	0,24%	0,22%
FREENET AG	41.441	EUR	16,94	702.217,75	0,16%	0,15%
FRESENIUS MEDICAL CARE AG &	14.166	EUR	56,64	802.362,24	0,18%	0,17%
GERRESHEIMER AG	6.986	EUR	57,25	399.948,50	0.09%	0,08%
HAMBORNER REIT AG	119.307	EUR	8,41	1.003.371.87	0,23%	0,21%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	41.840	EUR	17,36	726.551,60	0,16%	0,15%
KION GROUP AG	13.115	EUR	44,33	581.387,95	0,13%	0,12%
LEG IMMOBILIEN AG	12.610	EUR	91,12	1.149.023,20	0,26%	0,24%
MTU AERO ENGINES AG	6.113	EUR	158,40	968.299,20	0,22%	0,20%
NEMETSCHEK AG	3.094	EUR	95,75	296.250,50	0,07%	0,06%
NORMA GROUP	12.167	EUR	43,18	525.371,06	0,12%	0,11%
SAP AG	16.108	EUR	86,93	1.400.268,44	0,32%	0,29%
SAP SE-SPONSORED ADR	6.655	USD	99,55	579.543,59	0,13%	0,12%
STRATEC BIOMEDICAL AG	10.836	EUR	50,30	545.050,80	0,12%	0,11%
STROEER SE + CO KGAA	9.770	EUR	42,18	412.098,60	0,09%	0,09%
SYMRISE AG	10.128	EUR	64,50	653.256,00	0,15%	0,14%
Allemagne				17.601.293,44	3,98%	3,67%
ALPHABET INC-CL A	849	USD	1.044.96	776.075,79	0,17%	0,16%
AMAZON.COM INC	588	USD	1.501,97	772.565,60	0,17%	0,16%
BANK OZK	28.651	USD	22,83	572.192,91	0,13%	0,12%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	11.096	USD	51,98	504.544,53	0,11%	0,11%
BRUNSWICK CORP	22.355	USD	46,45	908.358,26	0,20%	0,19%
CISCO SYSTEMS INC	16.024	USD	43,33	607.374,29	0,14%	0,13%
COGNIZANT TECH SOLUTIONS-A	13.663	USD	63,48	758.716,91	0,17%	0,16%
COMCAST CORP-CLASS A	25.558	USD	34,05	761.273,59	0,17%	0,16%
COSTCO WHOLESALE CORP	1.457	USD	203,71	259.638,25	0,06%	0,05%
FRESENIUS MEDICAL CARE-ADR	9.550	USD	32,39	270.589,60	0,06%	0,06%
FRONTDOOR INC	28.637	USD	26,61	666.605,93	0,15%	0,14%
HASBRO INC	10.448	USD	81,25	742.597,21	0,17%	0,15%
HENRY SCHEIN INC	8.991	USD	78,52	617.568,40	0,14%	0,13%
IPG PHOTONICS CORP	7.404	USD	113,29	733.761,24	0,17%	0,15%
LEGGETT & PLATT INC	24.313	USD	35,84	762.260,35	0,17%	0,16%
MARSH & MCLENNAN COS	13.055	USD	79,75	910.760,84	0,21%	0,19%
MASTERCARD INC-CLASS A	3.966	USD	188,65	654.494,95	0,15%	0,14%
PREMIER INC-CLASS A	20.646	USD	37,35	674.564,23	0,15%	0,14%
					.,,-	
S&P GLOBAL INC	5.692	USD	169,94	846.169,34	0,19%	0,18%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
SENSATA TECHNOLOGIES HOLDING UNITEDHEALTH GROUP INC ZIMMER BIOMET HOLDINGS INC Etats-Unis	13.728 5.093 6.628	USD USD USD	44,84 249,12 103,72	538.480,09 1.109.887,73 601.370,04 15.793.880,66	0,12% 0,25% 0,14% 3,56%	0,11% 0,23% 0,13% 3,31%
AALBERTS INDUSTRIES NV ABN AMRO GROUP NV-CVA AKZO NOBEL ARGENX SE ASML HOLDING NV-NY REG SHS ASR NEDERLAND NV CORBION NV ING GROEP NV KIADIS PHARMA NV-W/I KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N NN GROUP NV - W/I ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS WOLTERS KLUWER Pays-Bas	14.050 51.093 12.903 11.843 7.374 21.000 28.686 308.694 5.981 24.012 35.783 34.880 27.401	EUR EUR EUR EUR USD EUR	29,05 20,54 70,40 85,20 155,62 34,58 24,46 9,41 7,63 22,08 34,80 25,66 51,66	408.152,50 1.049.450,22 908.371,20 1.009.023,60 1.003.841,91 726.180,00 701.659,56 2.904.810,54 45.635,03 530.064,90 1.245.248,40 894.846,40 1.415.535,66 12.842.819,92	0,09% 0,24% 0,20% 0,23% 0,16% 0,16% 0,01% 0,12% 0,28% 0,20% 0,32% 2,90%	0,09% 0,22% 0,19% 0,21% 0,21% 0,15% 0,15% 0,62% 0,01% 0,11% 0,26% 0,19% 0,30% 2,71%
A2A SPA ATLANTIA SPA BANCA GENERALI SPA BIESSE SPA BREMBO SPA CERVED INFORMATION SOLUTIONS DATALOGIC SPA ENI SPA FINECOBANK SPA IREN SPA RECORDATI SPA REPLY SPA Italie	761.882 26.603 35.965 20.332 28.583 57.758 37.728 43.906 112.859 245.384 35.431 22.789	EUR	1,57 18,07 18,13 17,17 8,90 7,16 20,40 13,75 8,78 2,10 30,29 44,08	1.198.059,45 480.716,21 652.045,45 349.100,44 254.245,79 413.258,49 769.651,20 603.619,69 990.676,30 514.324,86 1.073.204,99 1.004.539,12 8.303.441,99	0,27% 0,11% 0,15% 0,08% 0,06% 0,09% 0,17% 0,14% 0,22% 0,12% 0,24% 0,23% 1,88%	0,25% 0,10% 0,14% 0,07% 0,05% 0,09% 0,16% 0,13% 0,21% 0,11% 0,22% 0,21%
AON PLC BRITVIC PLC CLINIGEN GROUP PLC DS SMITH PLC EQUINITI GROUP PLC GREGGS PLC HOMESERVE SHS IG GROUP HOLDINGS PLC LINDE PLC MONEYSUPERMARKET.COM NATIONAL EXPRESS GROUP PLC PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC RECKITT BENCKISER GROUP PLC UNILEVER NV-CVA WH SMITH PLC Royaume-Uni	7.299 79.849 36.729 159.342 83.842 11.120 29.890 8.574 7.778 165.263 152.867 116.638 6.675 30.098 9.222	USD GBP GBP GBP GBP GBP GBP EUR GBP GBP GBP GBP GBP	145,36 8,00 7,54 2,99 2,16 12,66 8,65 5,70 138,55 2,76 3,74 5,63 60,13 47,42 17,20	928.121,98 711.261,50 308.547,33 531.347,12 202.237,12 156.848,31 288.226,78 54.450,23 1.077.641,90 507.269,31 636.981,32 732.146,94 447.181,49 1.427.247,16 176.723,75 8.186.232,24	0,21% 0,16% 0,07% 0,12% 0,05% 0,04% 0,06% 0,01% 0,24% 0,11% 0,14% 0,17% 0,10% 0,32% 0,04% 1,84%	0,19% 0,15% 0,06% 0,11% 0,04% 0,03% 0,06% 0,01% 0,22% 0,11% 0,13% 0,15% 0,09% 0,30% 0,04% 1,69%
AENA SA AMADEUS IT HOLDING SA-A SHS BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA BANCO SANTANDER SA GAS NATURAL SDG SA GRIFOLS SA GRIFOLS SA - B MEDIASET ESPANA COMUNICACION PROSEGUR COMPANIA DE SEGURIDAD SA RED ELECTRICA CORPORACION SA Espagne	7.586 15.016 158.930 426.183 35.803 19.133 1.575 64.750 67.597 42.007	EUR	135,75 60,84 4,64 3,97 22,26 22,90 16,14 5,49 4,42 19,50	1.029.799,50 913.573,44 736.720,02 1.693.225,06 796.974,78 438.145,70 25.420,50 355.477,50 298.913,93 818.926,47 7.107.176,90	0,23% 0,21% 0,17% 0,38% 0,18% 0,10% 0,01% 0,08% 0,07% 0,18% 1,61%	0,21% 0,19% 0,15% 0,35% 0,17% 0,09% 0,01% 0,07% 0,06% 0,17% 1,47%
AMER SPORTS OYJ DNA OY HUHTAMAKI OYJ KESKO OYJ-B SHS METSA BOARD OYJ NOKIA CORP-SPON ADR NORDEA BANK ABP NORDEA BANK ABP SAMPO OYJ-A SHS Finlande	8.672 45.145 29.816 3.991 90.247 134.401 141.902 96.950 19.112	EUR EUR EUR EUR EUR USD EUR SEK EUR	38,37 17,08 27,07 47,10 5,12 5,82 7,27 74,58 38,41	332.744,64 771.076,60 807.119,12 187.976,10 462.064,64 684.261,75 1.031.627,54 713.421,90 734.091,92 5.724.384,21	0,08% 0,17% 0,18% 0,04% 0,10% 0,15% 0,23% 0,16% 0,17% 1,28%	0,07% 0,16% 0,17% 0,04% 0,10% 0,14% 0,22% 0,15% 0,15% 1,20%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
AIB GROUP PLC CRH PLC HIBERNIA REIT PLC IRISH CONTINENTAL GROUP PLC KINGSPAN GROUP PLC SMURFIT KAPPA GROUP PLC TOTAL PRODUCE PLC Irlande	189.560 39.873 425.127 104.308 23.572 38.310 471.652	EUR EUR EUR EUR EUR EUR	3,68 23,10 1,25 4,25 37,38 23,26 1,42	697.580,80 921.066,30 532.259,00 443.309,00 881.121,36 891.090,60 667.387,58 5.033.814,64	0,16% 0,21% 0,12% 0,10% 0,20% 0,20% 0,15% 1,14%	0,15% 0,19% 0,11% 0,09% 0,18% 0,19% 0,14% 1,05%
AXFOOD AB DOMETIC GROUP AB ELEKTA AB-B SHS HEXPOL AB INTRUM JUSTITIA AB LOOMIS AB-B PEAB AB TELE2 AB-B SHS Suède	36.621 76.095 5.502 44.796 28.371 37.932 52.505 94.351	SEK SEK SEK SEK SEK SEK SEK	151,70 55,00 105,35 70,05 205,70 286,00 72,40 112,95	548.140,67 412.947,71 57.191,49 309.616,16 575.817,93 1.070.404,74 375.072,72 1.051.499,30 4.400.690,72	0,12% 0,09% 0,01% 0,07% 0,13% 0,24% 0,08% 0,24% 0,98%	0,11% 0,09% 0,01% 0,06% 0,12% 0,22% 0,08% 0,22% 0,91%
58.COM INC-ADR ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR PING AN INSURANCE GROUP CO-H TENCENT HOLDINGS LTD Chine	18.383 9.479 129.000 29.200	USD USD HKD HKD	54,21 137,07 67,30 306,80	871.751,24 1.136.584,46 970.006,09 1.000.939,65 3.979.281,44	0,20% 0,26% 0,22% 0,23% 0,91%	0,18% 0,24% 0,20% 0,21% 0,83%
BANQUE CANTONALE VAUDOIS-REG FORBO HOLDING AG-REG IMPLENIA AG-REG LOGITECH INTERNATIONAL-REG SIEGFRIED HOLDING AG-REG SUNRISE COMMUNICATIONS GROUP Suisse	814 88 9.357 13.652 816 11.934	CHF CHF CHF CHF CHF	741,00 1.381,00 33,08 30,92 336,00 86,45	535.250,69 107.842,75 274.673,49 374.585,00 243.301,09 915.515,40 2.451.168,42	0,12% 0,02% 0,06% 0,08% 0,05% 0,21% 0,54%	0,11% 0,02% 0,06% 0,08% 0,05% 0,19% 0,51%
APERAM RTL GROUP SWORD GROUP TENARIS SA Luxembourg	13.649 3.402 13.530 43.175	EUR EUR EUR EUR	23,05 46,50 29,00 9,44	314.609,45 158.193,00 392.370,00 407.572,00 1.272.744,45	0,07% 0,04% 0,09% 0,09% 0,29%	0,07% 0,03% 0,08% 0,09% 0,27%
GALP ENERGIA SGPS SA-B SHRS JERONIMO MARTINS Portugal	36.059 67.225	EUR EUR	13,80 10,34	497.433,91 695.106,50 1.192.540,41	0,11% 0,16% 0,27%	0,10% 0,15% 0,25%
AIA GROUP LTD Hong-Kong	141.200	HKD	63,35	999.426,83 999.426,83	0,23% 0,23%	0,21% 0,21%
ANDRITZ AG S&T AG Autriche	8.119 20.383	EUR EUR	40,12 15,81	325.734,28 322.255,23 647.989,51	0,07% 0,07% 0,14%	0,07% 0,07% 0,14%
KDDI CORP Japon	22.300	JPY	2.624,00	466.551,37 466.551,37	0,11% 0,11%	0,10% 0,10%
OPAP SA Grèce	42.939	EUR	7,60	326.121,71 326.121,71	0,07% 0,07%	0,07% 0,07%
ROYAL UNIBREW Danemark	4.563	DKK	449,00	274.546,16 274.546,16	0,06% 0,06%	0,06% 0,06%
ACTIONS				153.624.052,53	34,72%	32,09%
ITALY BOTS 0% 18-12/07/2019 ITALY CTZS 0% 17-30/05/2019 Emis par un état ou une institution nationale	6.500.000 4.158.000	EUR EUR	99,78 99,93	6.485.418,55 4.155.259,88 10.640.678,43	1,47% 0,95% 2,42%	1,36% 0,88% 2,24%
EUR				10.640.678,43	2,42%	2,24%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				10.640.678,43	2,42%	2,24%
ABN AMRO BANK NV 0.25% 18-03/12/2021 ABN AMRO BANK NV 0.5% 18-17/07/2023 ABN AMRO BANK NV 0.625% 16-31/05/2022 ABN AMRO BANK NV 0.875% 18-22/04/2025 ABN AMRO BANK NV 17-31/12/2049 FRN ABN AMRO BANK NV 2.875% 16-18/01/2028 AIB GROUP PLC 1.5% 18-29/03/2023 AIB GROUP PLC 2.25% 18-03/07/2025	188.000 258.000 100.000 354.000 200.000 100.000 148.000 300.000	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	99,97 99,33 100,96 100,13 86,95 104,28 97,65 97,34	187.952,23 256.271,25 100.956,46 354.454,64 173.900,00 104.277,90 144.520,56 292.014,57	0,04% 0,06% 0,02% 0,08% 0,04% 0,02% 0,03% 0,07%	0,04% 0,05% 0,02% 0,07% 0,04% 0,02% 0,03% 0,06%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
BANCO BILBAO VIZ 1.375% 18-14/05/2025	200.000	EUR	97,30	194.602,78	0.04%	0.04%
BANCO BILBAO VIZ 18-31/12/2049 FRN	200.000	EUR	92,74	185.483,34	0,04%	0,04%
BANCO COM PORTUG 17-07/12/2027 FRN	100.000	EUR	91,72	91.725,00	0,02%	0,02%
BANCO SABADELL 0.875% 17-05/03/2023	100.000	EUR	95,12	95.123,97	0,02%	0,02%
BANCO SANTANDER 2.125% 18-08/02/2028 BANK OF AMER CRP 0.75% 16-26/07/2023	100.000 100.000	EUR EUR	91,21 99,09	91.206,07 99.092,85	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
BANK OF AMER CRP 1.375% 15-26/03/2025	200.000	EUR	100,56	201.112,94	0,02%	0,02%
BANK OF AMER CRP 17-04/05/2027	279.000	EUR	100,81	281.257,72	0,06%	0,06%
BANK OF AMER CRP 18-25/04/2024 FRN	257.000	EUR	97,06	249.457,05	0,06%	0,05%
BANK OF AMER CRP 18-25/04/2028 FRN	108.000	EUR	99,10	107.028,95	0,02%	0,02%
BANK OF AMER CRP 2.375% 14-19/06/2024 BANK OF IRELAND 1.375% 18-29/08/2023	100.000 124.000	EUR EUR	106,26 96,63	106.258,28 119.815,68	0,02% 0,03%	0,02% 0,03%
BANK OF IRELAND 14-11/06/2024 FRN	100.000	EUR	100,22	100.218,50	0,03%	0,03%
BANKIA 1.125% 15-05/08/2022	1.200.000	EUR	103,06	1.236.687,48	0,28%	0,26%
BANKIA 14-22/05/2024 FRN	100.000	EUR	100,06	100.062,00	0,02%	0,02%
BANKINTER SA 17-06/04/2027	200.000	EUR	98,15	196.303,00	0,04%	0,04%
BANQ FED CRD MUT 0.375% 17-13/01/2022 BANQ FED CRD MUT 0.5% 18-16/11/2022	300.000 300.000	EUR EUR	99,94 99,65	299.832,12 298.946,94	0,07% 0,07%	0,06% 0,06%
BANQ FED CRD MUT 0.75% 18-17/07/2025	100.000	EUR	98,01	98.008,60	0,07 %	0,00%
BANQ FED CRD MUT 1.625% 17-15/11/2027	100.000	EUR	91,62	91.615,94	0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 2.375% 16-24/03/2026	100.000	EUR	100,11	100.109,19	0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 2.5% 18-25/05/2028	100.000	EUR	97,79	97.791,20	0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 2.625% 14-18/03/2024	100.000	EUR	109,21	109.213,69	0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 3% 14-21/05/2024 BARCLAYS PLC 1.375% 18-24/01/2026	100.000 200.000	EUR EUR	105,26 92,48	105.264,01 184.956,86	0,02% 0,04%	0,02% 0,04%
BARCLAYS PLC 17-07/02/2028 FRN	100.000	EUR	92,47	92.468,78	0,04%	0,04%
BERLIN HYP AG 0.5% 16-26/09/2023	100.000	EUR	99,00	98.995,03	0,02%	0,02%
BERLIN HYP AG 1.125% 17-25/10/2027	200.000	EUR	99,07	198.139,56	0,04%	0,04%
BNP PARIBAS 0.5% 16-01/06/2022	300.000	EUR	100,41	301.230,30	0,07%	0,06%
BNP PARIBAS 1% 18-17/04/2024	168.000	EUR	97,88	164.434,28	0,04%	0,03%
BNP PARIBAS 1.125% 18-11/06/2026 BNP PARIBAS 1.25% 18-19/03/2025	100.000 100.000	EUR EUR	95,24 97,98	95.244,73 97.981,61	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
BNP PARIBAS 14-20/03/2026 FRN	300.000	EUR	103,14	309.431,52	0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 15-29/12/2049 FRN	240.000	EUR	103,54	248.490,00	0,06%	0,05%
BNP PARIBAS 18-20/11/2030 FRN	200.000	EUR	98,76	197.520,00	0,04%	0,04%
BNP PARIBAS 18-22/05/2023 FRN	357.000	EUR	97,15	346.838,21	0,08%	0,07%
BNZ INTL FUND/LN 0.5% 17-13/05/2023 BPCE 0.375% 16-05/10/2023	118.000 400.000	EUR EUR	98,50 98,51	116.234,89 394.056,08	0,03% 0,09%	0,02% 0,08%
BPCE 0.625% 18-26/09/2023	300.000	EUR	99,58	298.751,22	0,03%	0,06%
BPCE 0.875% 18-31/01/2024	300.000	EUR	98,02	294.072,75	0,07%	0,06%
BPCE 09-29/09/2049 FRN	10.000	EUR	108,38	10.837,91	0,00%	0,00%
BPCE 1.125% 15-14/12/2022	100.000	EUR	102,55	102.548,95	0,02%	0,02%
BPCE 18-23/03/2023 FRN BPCE 4.25% 12-06/02/2023	100.000 300.000	EUR EUR	96,62 115,02	96.617,11 345.071,52	0,02% 0,08%	0,02% 0,07%
CAIXA GERAL DEPO 18-28/06/2028 FRN	100.000	EUR	101,57	101.568,78	0,00%	0,07 %
CAIXABANK 0.75% 18-18/04/2023	100.000	EUR	97,59	97.594,66	0,02%	0,02%
CAIXABANK 1.75% 18-24/10/2023	100.000	EUR	99,31	99.306,16	0,02%	0,02%
CAIXABANK 18-17/04/2030 FRN	200.000	EUR	90,62	181.240,68	0,04%	0,04%
CAIXABANK 18-31/12/2049 FRN CAJA RURAL NAV 0.5% 15-16/03/2022	200.000 1.000.000	EUR EUR	84,72 100,63	169.446,00 1.006.323,30	0,04% 0,23%	0,04% 0,21%
CAN IMPERIAL BK 0.75% 18-22/03/2023	200.000	EUR	100,63	201.347,12	0,23 %	0,21%
CFCM NORD EUROPE 2.125% 16-12/09/2026	200.000	EUR	96,59	193.176,00	0,04%	0,04%
CIE FIN FONCIER 0.2% 17-16/09/2022	2.100.000	EUR	100,25	2.105.336,94	0,48%	0,44%
CITIGROUP INC 0.75% 16-26/10/2023	252.000	EUR	98,13	247.289,34	0,06%	0,05%
CITIGROUP INC 1.75% 15-28/01/2025 CITIGROUP INC 2.375% 14-22/05/2024	100.000	EUR	101,91	101.911,30	0,02%	0,02%
COMMERZBANK AG 0.5% 18-06/12/2021	100.000 300.000	EUR EUR	105,89 100,11	105.892,07 300.334.83	0,02% 0,07%	0,02% 0,06%
COMMERZBANK AG 0.5% 18-28/08/2023	30.000	EUR	98,64	29.590,54	0,01%	0,01%
COMMERZBANK AG 1.25% 18-23/10/2023	200.000	EUR	98,79	197.586,42	0,04%	0,04%
COMMERZBANK AG 4% 10-16/09/2020	100.000	EUR	106,16	106.155,13	0,02%	0,02%
COMMERZBANK AG 4% 16-23/03/2026	100.000	EUR	103,57	103.567,01	0,02%	0,02%
COOPERATIEVE RAB 0.125% 16-11/10/2021 COOPERATIEVE RAB 0.25% 17-31/05/2024	100.000 2.100.000	EUR EUR	99,99 99,80	99.990,97 2.095.749,39	0,02% 0,48%	0,02% 0,44%
COOPERATIEVE RAB 0.25% 17-51/03/2024 COOPERATIEVE RAB 0.75% 18-29/08/2023	100.000	EUR	99,67	99.669,33	0,46 %	0,44 %
CRED AGRICOLE SA 14-29/04/2049 FRN	200.000	EUR	101,79	203.575,20	0,05%	0,04%
CRED AGRICOLE SA 2.625% 15-17/03/2027	100.000	EUR	101,61	101.612,98	0,02%	0,02%
CREDIT AG HOME L 0.875% 18-11/08/2028	1.000.000	EUR	99,31	993.143,40	0,22%	0,21%
CREDIT AGRICOLE 0.75% 18-05/12/2023 CREDIT AGRICOLE 09-29/10/2049 FRN	1.300.000 200.000	EUR EUR	100,05 105,35	1.300.587,34 210.698,00	0,29% 0,05%	0,27% 0,04%
CREDIT AGRICOLE 19-29/10/2049 FRN CREDIT AGRICOLE 1% 17-16/09/2024	400.000	EUR	105,35	402.178,56	0,05%	0,04%
CREDIT AGRICOLE 1/8/17-10/09/2024 CREDIT AGRICOLE 1.375% 17-03/05/2027	100.000	EUR	100,34	100.111,93	0,03%	0,00%
CREDIT AGRICOLE 1.375% 18-13/03/2025	100.000	EUR	98,98	98.977,40	0,02%	0,02%
CREDIT AGRICOLE 1.875% 16-20/12/2026	100.000	EUR	100,53	100.531,00	0,02%	0,02%
CRITERIA CAIXA 1.5% 17-10/05/2023	100.000	EUR	98,56 100,61	98.561,41 3.823.200,14	0,02% 0,87%	0,02% 0,81%
DEXIA CRED LOCAL 0.25% 15-19/03/2020	3.800.000	EUR				

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
DNB BANK ASA 0.6% 18-25/09/2023	330.000	EUR	99.99	329.959,94	0,07%	0,07%
DNB BANK ASA 1.125% 16-01/03/2023	100.000	EUR	102,56	102.562,64	0,07 %	0,07%
DNB BANK ASA 17-01/03/2027	126.000	EUR	99,76	125.702,44	0,03%	0,03%
ERSTE GROUP 7.125% 12-10/10/2022	200.000	EUR	121,30	242.600,52	0,05%	0,05%
EUROCLEAR BANK 0.5% 18-10/07/2023	140.000	EUR	99,81	139.740,44	0,03%	0,03%
EUROCLEAR BANK 18-10/07/2020 FRN FCE BANK PLC 1.875% 14-24/06/2021	100.000 200.000	EUR EUR	100,24 99,57	100.239,00 199.133,80	0,02% 0,04%	0,02% 0,04%
GE CAP EUR FUND 0.8% 15-21/01/2022	130.000	EUR	95,94	124.724,41	0,04%	0,04%
GOLDMAN SACHS GP 1.375% 17-15/05/2024	100.000	EUR	99,30	99.296,81	0,02%	0,02%
HBOS PLC 05-18/03/2030 SR	100.000	EUR	104,29	104.286,28	0,02%	0,02%
HSBC FRANCE 0.6% 18-20/03/2023	200.000	EUR	100,03	200.051,84	0,05%	0,04%
HSBC HOLDINGS 1.5% 16-15/03/2022 HSBC HOLDINGS 17-05/10/2023 FRN	100.000 200.000	EUR EUR	101,70 95,76	101.697,79 191.520,50	0,02%	0,02% 0,04%
ING BANK NV 0.375% 18-26/11/2021	200.000	EUR	100,49	200.988,46	0,04% 0,05%	0,04%
ING BANK NV 0.75% 15-24/11/2020	100.000	EUR	101,24	101.240,97	0,02%	0,02%
ING BANK NV 14-25/02/2026 FRN	100.000	EUR	105,60	105.597,62	0,02%	0,02%
ING GROEP NV 0.75% 17-09/03/2022	100.000	EUR	99,86	99.855,96	0,02%	0,02%
ING GROEP NV 1.125% 18-14/02/2025 ING GROEP NV 1.375% 17-11/01/2028	100.000	EUR	97,92	97.915,64	0,02%	0,02%
ING GROEP NV 1.375% 17-11/01/2028	100.000 200.000	EUR EUR	95,70 103,62	95.696,46 207.232,82	0,02% 0,05%	0,02% 0,04%
ING GROEP NV 17-11/04/2029	100.000	EUR	100,81	100.807,41	0,02%	0,02%
ING GROEP NV 17-26/09/2029 FRN	100.000	EUR	94,96	94.961,24	0,02%	0,02%
ING GROEP NV 18-20/09/2023 FRN	200.000	EUR	98,17	196.330,04	0,04%	0,04%
ING GROEP NV 2.5% 18-15/11/2030	200.000	EUR	102,88	205.751,50	0,05%	0,04%
INTESA SANPAOLO 0.875% 17-27/06/2022	131.000	EUR	96,91	126.955,52	0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 1.75% 18-20/03/2028 INTESA SANPAOLO 5.15% 10-16/07/2020	100.000 100.000	EUR EUR	91,08 105,85	91.081,12 105.853,50	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
JPMORGAN CHASE 1.5% 15-26/10/2022	140.000	EUR	103,03	144.592,48	0,02 %	0,02%
KBC GROEP NV 14-25/11/2024 FRN	200.000	EUR	101,81	203.621,04	0,05%	0,04%
KBC GROUP NV 0.75% 16-18/10/2023	100.000	EUR	98,83	98.826,94	0,02%	0,02%
KBC GROUP NV 0.875% 18-27/06/2023	100.000	EUR	99,76	99.759,89	0,02%	0,02%
KBC GROUP NV 17-18/09/2029 FRN	100.000 200.000	EUR EUR	96,46	96.457,53	0,02%	0,02%
KBC GROUP NV 18-31/12/2049 FRN KFW 0.25% 18-15/09/2025	581.000	EUR	84,86 99,92	169.710,90 580.518,70	0,04% 0,13%	0,04% 0,12%
KFW 0.375% 18-23/04/2025	730.000	EUR	101,04	737.628,50	0,17%	0,15%
KFW 0.625% 15-04/07/2022	2.830.000	EUR	102,94	2.913.088,80	0,67%	0,62%
KFW 0.625% 17-22/02/2027	1.340.000	EUR	101,26	1.356.842,73	0,31%	0,28%
LA BANQUE POST H 0.5% 16-18/01/2023	400.000	EUR	101,54	406.167,88	0,09%	0,08%
LLOYDS BANKING 14-27/06/2049 FRN LLOYDS BK GR PLC 0.75% 16-09/11/2021	200.000 100.000	EUR EUR	98,47 99,43	196.939,14 99.431,61	0,04% 0,02%	0,04% 0,02%
LLOYDS BK GR PLC 18-07/09/2028 FRN	200.000	EUR	92,87	185.736,56	0,04%	0,04%
LLOYDS BK GR PLC 18-15/01/2024 FRN	400.000	EUR	95,17	380.686,00	0,09%	0,08%
LONDON STOCK EX 0.875% 17-19/09/2024	100.000	EUR	98,04	98.042,57	0,02%	0,02%
LONDON STOCK EX 1.75% 18-06/12/2027	300.000	EUR	97,77	293.316,81	0,07%	0,06%
MITSUB UFJ FIN 0.98% 18-09/10/2023 MIZUHO FINANCIAL 0.956% 17-16/10/2024	176.000 125.000	EUR EUR	99,98 99,53	175.964,38 124.407,41	0,04% 0,03%	0,04% 0,03%
MIZUHO FINANCIAL 1.02% 18-11/10/2023	194.000	EUR	100,57	195.097,34	0,04%	0,04%
MORGAN STANLEY 1% 16-02/12/2022	210.000	EUR	100,68	211.430,77	0,05%	0,04%
MORGAN STANLEY 18-21/05/2021 FRN	200.000	EUR	99,32	198.641,20	0,04%	0,04%
NATIONWIDE BLDG 1.125% 15-03/06/2022	200.000	EUR	100,99	201.989,66	0,05%	0,04%
NATIONWIDE BLDG 18-08/03/2026 FRN NATL AUSTRALIABK 0.35% 17-07/09/2022	133.000 400.000	EUR EUR	94,86 99,27	126.160,61 397.092,56	0,03% 0,09%	0,03% 0,08%
NEDER FINANCIER 0.125% 15-04/11/2020	880.000	EUR	100,96	888.430,40	0,09 %	0,00%
NEDER FINANCIER 0.125% 15-20/04/2022	550.000	EUR	101,10	556.058,25	0,13%	0,12%
NORDEA BANK AB 0.3% 17-30/06/2022	100.000	EUR	99,83	99.826,27	0,02%	0,02%
NORDEA BANK AB 0.875% 18-26/06/2023	100.000	EUR	99,42	99.417,50	0,02%	0,02%
NORDEA BANK AB 1% 16-22/02/2023 NORDEA BANK AB 16-07/09/2026	400.000 100.000	EUR EUR	102,13 99,36	408.527,72 99.359,87	0,09% 0,02%	0,09% 0,02%
RAIFF LB OBEROST 0.75% 17-22/05/2023	200.000	EUR	99,36	199.524,60	0,02%	0,02%
RAIFFEISEN BK IN 0.25% 18-05/07/2021	200.000	EUR	99,52	199.037,96	0,04%	0,04%
RAIFFEISEN BK IN 1% 18-04/12/2023	200.000	EUR	99,73	199.462,34	0,04%	0,04%
RAIFFEISEN BK IN 13-18/06/2024 FRN	100.000	EUR	101,58	101.575,00	0,02%	0,02%
RAIFFEISEN BK IN 6% 13-16/10/2023	200.000	EUR	115,36	230.727,88	0,05%	0,05%
RENTENBANK 0.05% 18-12/06/2023 ROYAL BK SCOTLND 0.625% 18-02/03/2022	1.560.000 100.000	EUR EUR	100,37 97,06	1.565.750,78 97.056,09	0,35% 0,02%	0,33% 0,02%
SANTAN CONS FIN 1.125% 18-09/10/2023	100.000	EUR	99,53	99.531,01	0,02%	0,02%
SANTANDER BNK PL 0.75% 18-20/09/2021	127.000	EUR	99,53	126.399,54	0,03%	0,03%
SANTANDER CONSUM 0.375% 17-17/02/2020	100.000	EUR	100,20	100.196,48	0,02%	0,02%
SANTANDER ISSUAN 3.125% 17-19/01/2027	100.000	EUR	100,41	100.406,22	0,02%	0,02%
SANTANDER ISSUAN 3.25% 16-04/04/2026 SKANDINAV ENSKIL 0.6% 18.13/03/2023	200.000	EUR	102,18	204.356,80	0,05%	0,04%
SKANDINAV ENSKIL 0.5% 18-13/03/2023 SKANDINAV ENSKIL 16-31/10/2028	100.000 100.000	EUR EUR	99,79 97,85	99.788,45 97.852,49	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
SOCIETE GENERALE 0.25% 18-11/09/2023	700.000	EUR	99,98	699.885,41	0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 0.25% 18-18/01/2022	100.000	EUR	99,44	99.436,35	0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 0.5% 17-13/01/2023	100.000	EUR	97,53	97.534,57	0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 0.75% 15-25/11/2020	100.000	EUR	101,36	101.363,20	0,02%	0,02%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
SOCIETE GENERALE 0.75% 16-26/05/2023	100.000	EUR	100,77	100.773,21	0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 14-16/09/2026 FRN	100.000	EUR	102,21	102.214,33	0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 18-23/02/2028 FRN	100.000	EUR	95,93	95.933,08	0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 2.125% 18-27/09/2028	200.000	EUR	99,22	198.442,40	0,04%	0,04%
SPAREBANK 1 SMN 0.5% 17-09/03/2022	100.000	EUR	99,91	99.912,43	0,02%	0,02%
SUMITOMO MITSUI 0.819% 18-23/07/2023	400.000	EUR	99,93	399.727,40	0,09%	0,08%
SUMITOMO MITSUI 0.934% 17-11/10/2024 SVENSKA HANDELSBANKEN 0.25% 17-28/02/22	500.000	EUR	99,09	495.448,10	0,11%	0,10%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.25% 17-26/02/22 SVENSKA HANDELSBANKEN 0.375% 18-03/07/23	100.000 300.000	EUR EUR	99,75 99,29	99.745,33 297.880,74	0,02% 0,07%	0,02% 0,06%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.5% 18-21/03/2023	100.000	EUR	99,89	99.885,77	0,07 %	0,00%
SVENSKA HANDELSBANKEN 18-02/03/2028 FRN	128.000	EUR	98,70	126.336,22	0,03%	0,03%
SVENSKA HANDELSBANKEN 18-05/03/2029 FRN	100.000	EUR	98,99	98.992,76	0,02%	0,02%
SVENSKA HANDELSBANKEN 2.625% 12-23/08/22	100.000	EUR	108,00	107.997,75	0,02%	0,02%
SWEDBANK AB 0.25% 17-07/11/2022	200.000	EUR	99,27	198.534,70	0,04%	0,04%
SWEDBANK AB 17-22/11/2027	100.000	EUR	97,60	97.600,58	0,02%	0,02%
TORONTO DOM BANK 0.625% 18-20/07/2023	100.000	EUR	99,85	99.852,02	0,02%	0,02%
UBS AG 14-12/02/2026 FRN	115.000	EUR EUR	105,84 99,40	121.716,00	0,03%	0,03%
UBS AG LONDON 0.125% 17-05/11/2021 UBS AG LONDON 0.25% 18-10/01/2022	200.000 200.000	EUR	99,40	198.803,92 198.990,48	0,04% 0,04%	0,04% 0,04%
UBS AG LONDON 0.625% 18-23/01/2023	200.000	EUR	99,98	199.960,70	0,04%	0,04%
UBS GROUP FUNDIN 18-17/04/2025 FRN	323.000	EUR	98,59	318.434,27	0,03%	0,04%
UNICREDIT 0.625% 18-20/11/2025	1.127.000	EUR	100,73	1.135.228,34	0,26%	0,24%
UNICREDIT SPA 10-29/07/2049 FRN	50.000	EUR	106,72	53.362,50	0,01%	0,01%
UNICREDIT SPA 6.95% 12-31/10/2022	100.000	EUR	112,04	112.042,00	0,03%	0,02%
US BANCORP 0.85% 17-07/06/2024	400.000	EUR	99,35	397.384,00	0,09%	0,08%
VOLKSBANK NV 0.125% 17-28/09/2020	100.000	EUR	99,96	99.957,14	0,02%	0,02%
VOLKSBANK NV 0.75% 18-25/06/2023	100.000	EUR	100,26	100.257,62	0,02%	0,02%
WESTPAC BANKING 0.625% 17-22/11/2024	300.000	EUR	98,23	294.692,49	0,07%	0,06%
YORKSHRE BLD SOC 0.875% 18-20/03/2023 Emis par un établissement de crédit	100.000	EUR	96,07	96.067,58 52.342.700,95	0,02% 11,66%	0,02% 10,84%
BELGIAN 0.2% 16-22/10/2023	2.300.000	EUR	101,11	2.325.622,00	0,53%	0,49%
BELGIAN 0.8% 15-22/06/2025	5.530.000	EUR	103,29	5.711.826,40	1,30%	1,20%
BELGIAN 0.8% 18-22/06/2028	1.640.000	EUR	100,26	1.644.194,30	0,37%	0,34%
BUNDESOBL-120 0% 18-14/04/2023	2.230.000	EUR	101,64	2.266.649,60	0,52%	0,47%
BUNDESOBL-172 0.25% 15-16/10/2020	2.980.000	EUR	101,63	3.028.685,15	0,69%	0,64%
DEUTSCHLAND I/L 0.1% 15-15/04/2026	1.363.713	EUR	108,37	1.477.855,78	0,33%	0,31%
DEUTSCHLAND REP 0.25% 17-15/02/2027	1.000.000	EUR	101,55	1.015.452,10	0,23%	0,21%
DEUTSCHLAND REP 0.25% 18-15/08/2028	600.000	EUR	100,07	600.435,72	0,14%	0,13%
DEUTSCHLAND REP 0.5% 15-15/02/2025	1.250.000	EUR	104,07	1.300.839,63	0,29%	0,27%
DEUTSCHLAND REP 0.5% 16-15/02/2026 DEUTSCHLAND REP 2% 13-15/08/2023	1.200.000 300.000	EUR EUR	103,93 111,00	1.247.217,00 333.006,78	0,28% 0,08%	0,26% 0,07%
DEUTSCHLAND REP 2 % 13-13/06/2023 DEUTSCHLAND REP 4.75% 98-04/07/2028	890.000	EUR	143,06	1.273.241,92	0,06%	0,07%
DEUTSCHLAND REP 6.25% 00-04/01/2030	700.000	EUR	164,86	1.154.030,29	0,25%	0,21%
DEUTSCHLAND REP 6.25% 94-04/01/2024	1.570.000	EUR	132,93	2.087.062,86	0,48%	0,44%
EFSF 0% 17-29/03/2021	7.233.000	EUR	100,70	7.283.665,72	1,65%	1,53%
EFSF 0.75% 17-03/05/2027	860.000	EUR	101,05	869.012,80	0,20%	0,18%
FINNISH GOVT 0.5% 16-15/04/2026	1.890.000	EUR	101,99	1.927.531,62	0,44%	0,40%
FRANCE O.A.T. 0% 16-25/05/2022	3.670.000	EUR	101,04	3.708.144,15	0,85%	0,78%
FRANCE O.A.T. 0.25% 15-25/11/2020	5.530.000	EUR	101,47	5.611.355,15	1,28%	1,18%
FRANCE O.A.T. 1.75% 14-25/11/2024	5.910.000	EUR	109,62	6.478.417,30	1,47%	1,36%
FRANCE O.A.T. 2.25% 12-25/10/2022	1.350.000	EUR	109,54	1.478.781,77	0,33%	0,31%
FRANCE O.A.T. 3% 12-25/04/2022 FRANCE O.A.T. 3.75% 05-25/04/2021	5.470.000 2.410.000	EUR EUR	111,14 109,83	6.079.403,40 2.646.964,94	1,38% 0,61%	1,28% 0,55%
FRANCE O.A.T. 4.25% 07-25/10/2023	4.442.953	EUR	120,98	5.374.929,04	1,22%	1,13%
FRANCE O.A.T.I/L 0.1% 15-01/03/2025	1.200.565	EUR	208,44	1.251.229,05	0,28%	0,26%
IRISH GOVT 0% 17-18/10/2022	1.180.000	EUR	100,40	1.184.743,36	0,27%	0,25%
IRISH GOVT 0.9% 18-15/05/2028	380.000	EUR	99,99	379.963,22	0,09%	0,08%
IRISH GOVT 1% 16-15/05/2026	550.000	EUR	102,98	566.373,89	0,13%	0,12%
IRISH GOVT 5.4% 09-13/03/2025	800.000	EUR	130,62	1.044.946,64	0,24%	0,22%
IRISH GOVT 5.9% 09-18/10/2019	930.000	EUR	105,07	977.136,68	0,22%	0,20%
ITALY BTPS 0.05% 16-15/10/2019	2.830.000	EUR	99,86	2.826.160,82	0,65%	0,59%
ITALY BTPS 1.05% 14-01/12/2019	5.220.000	EUR	100,72	5.257.530,76	1,20%	1,11%
ITALY BTPS 1.2% 17-01/04/2022	2.170.000	EUR	99,94	2.168.674,78	0,50%	0,45%
ITALY BTPS 1.45% 15-15/09/2022	8.356.000 6.980.000	EUR	100,11 95,93	8.365.246,76 6.695.664,12	1,90% 1,52%	1,77% 1,41%
ITALY BTPS 1.5% 15-01/06/2025 ITALY BTPS 2.2% 17-01/06/2027	6.980.000 6.615.000	EUR EUR	95,93 97,95	6.479.284,68	1,52% 1,47%	1,41% 1,36%
ITALY BTPS 2.2% 17-01/06/2027	920.000	EUR	100,80	927.338,47	0,21%	0,19%
ITALY BTPS 2.5% 14-01/03/2019	3.410.000	EUR	101,48	3.460.299,89	0,21%	0,13%
ITALY BTPS 3.75% 13-01/05/2021	4.256.000	EUR	106,90	4.549.705,28	1,04%	0,96%
ITALY BTPS 4.75% 08-01/08/2023	906.000	EUR	113,30	1.026.514,04	0,23%	0,21%
ITALY BTPS 4.75% 11-01/09/2021	2.220.000	EUR	110,00	2.441.965,59	0,56%	0,51%
ITALY BTPS 5% 11-01/03/2022	2.300.000	EUR	111,80	2.571.330,08	0,59%	0,54%
ITALY CTZS 0% 18-30/03/2020	1.500.000	EUR	99,54	1.493.174,70	0,34%	0,31%
NETHERLANDS GOVT 0.25% 15-15/07/2025	400.000	EUR	101,47	405.860,68	0,09%	0,08%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
NETHERLANDS GOVT 0.75% 18-15/07/2028	800.000	EUR	103,40	827.181,36	0,19%	0,17%
NETHERLANDS GOVT 0.73% 16-13/07/2020 NETHERLANDS GOVT 2% 14-15/07/2024	400.000	EUR	111,72	446.862,68	0,19%	0,17%
NORDRHEIN-WEST 0.9% 18-15/11/2028	2.100.000	EUR	101,53	2.132.048,73	0,49%	0,44%
NORDRHEIN-WEST 1.55% 17-16/06/2048	815.000	EUR	100,14	816.105,14	0,18%	0,17%
PORTUGUESE OTS 2.125% 18-17/10/2028	638	EUR	103,56	661,10	0,00%	0,00%
PORTUGUESE OTS 2.875% 15-15/10/2025	900.000	EUR	111,42	1.002.775,14	0,23%	0,21%
PORTUGUESE OTS 4.1% 06-15/04/2037	745.000	EUR	122,06	909.369,28	0,21%	0,19%
PORTUGUESE OTS 4.125% 17-14/04/2027	1.769.000	EUR	120,13	2.125.013,90	0,49%	0,44%
PORTUGUESE OTS 4.75% 09-14/06/2019	7.290.000	EUR	102,33	7.459.660,90	1,69%	1,57%
REP OF AUSTRIA 0% 16-15/07/2023	900.000	EUR	100,83	907.458,30	0,20%	0,19%
REP OF AUSTRIA 0.75% 18-20/02/2028	1.840.000	EUR	102,33	1.882.819,93	0,43%	0,39%
SPANISH GOVT 0.45% 17-31/10/2022	1.210.000	EUR	101,30	1.225.729,64	0,28%	0,26%
SPANISH GOVT 0.75% 16-30/07/2021	2.240.000 7.287.000	EUR	102,34 102,46	2.292.311,84	0,53%	0,48% 1,57%
SPANISH GOVT 1.5% 17-30/04/2027 SPANISH GOVT 1.95% 15-30/07/2030	1.960.000	EUR EUR	102,46	7.466.478,81 2.037.523,49	1,69% 0,47%	0,43%
SPANISH GOVT 2.15% 15-31/10/2025	4.150.000	EUR	108,45	4.500.850,96	1,02%	0,45%
SPANISH GOVT 2.7% 18-31/10/2048	314.000	EUR	101,95	320.109,03	0,07%	0,07%
SPANISH GOVT 2.75% 14-31/10/2024	2.382.000	EUR	112,08	2.669.798,48	0,61%	0,56%
SPANISH GOVT 4% 10-30/04/2020	4.927.000	EUR	105,79	5.212.217,62	1,19%	1,10%
SPANISH GOVT 4.3% 09-31/10/2019	3.505.000	EUR	103,91	3.641.950,87	0,83%	0,77%
SPANISH GOVT 4.4% 13-31/10/2023	4.420.000	EUR	119,04	5.261.563,58	1,20%	1,11%
SPANISH GOVT 4.6% 09-30/07/2019	3.161.000	EUR	102,88	3.252.132,89	0,74%	0,69%
SWEDEN KINGDOM 0.125% 18-24/04/2023	1.431.000	EUR	100,95	1.444.602,80	0,33%	0,30%
Emis par un état ou une institution nationale				178.832.695,38	40,71%	37,54%
ABBOTT IL FIN 0% 18-27/09/2020	138.000	EUR	99,48	137.288,46	0,03%	0,03%
ABBOTT IL FIN 0.875% 18-27/09/2023	103.000	EUR	99,79	102.781,28	0,02%	0,02%
ABERTIS 1.375% 16-20/05/2026	200.000	EUR	93,21	186.413,36	0,04%	0,04%
ABERTIS 2.5% 14-27/02/2025	100.000	EUR	102,43	102.425,56	0,02%	0,02%
ACHMEA BV 15-29/12/2049 FRN	180.000	EUR	97,16	174.888,32	0,04%	0,04%
ACS SERVICIOS CO 1.875% 18-20/04/2026 ACTAVIS FUNDING 2.125% 17-01/06/2029	200.000 200.000	EUR EUR	92,22 95,30	184.448,00 190.598,40	0,04%	0,04% 0,04%
AHOLD DELHAIZE 0.875% 17-01/00/2029	191.000	EUR	99,65	190.336,12	0,04% 0,04%	0,04%
AHOLD DELHAIZE 18-19/03/2021 FRN	100.000	EUR	99,78	99.781,14	0,04%	0,04%
AIR LIQUIDE FIN 2.125% 12-15/10/2021	100.000	EUR	105,57	105.574,22	0,02%	0,02%
AIR LIQUIDE FIN 3.889% 10-09/06/2020	50.000	EUR	105,84	52.919,37	0,01%	0,01%
ALLERGAN FUNDING 0.5% 17-01/06/2021	197.000	EUR	99,71	196.428,05	0,04%	0,04%
ALLIANDER 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	96,55	96.546,67	0,02%	0,02%
ALLIANZ FINANCE 0.25% 17-06/06/2023	100.000	EUR	99,13	99.128,05	0,02%	0,02%
ALLIANZ FINANCE 11-08/07/2041 FRN	100.000	EUR	110,80	110.799,89	0,02%	0,02%
ALLIANZ SE 12-17/10/2042 FRN	100.000	EUR	114,67	114.669,87	0,03%	0,02%
ALLIANZ SE 14-29/09/2049 FRN	100.000	EUR	103,05	103.052,35	0,02%	0,02%
ALLIANZ SE 17-06/07/2047	100.000	EUR	101,14	101.140,21	0,02%	0,02%
AMADEUS IT GROUP 0.875% 18-18/09/2023	100.000	EUR	99,26	99.264,65	0,02%	0,02%
AMADEUS IT GROUP 18-18/03/2022 FRN AMER INTL GROUP 1.875% 17-21/06/2027	300.000 140.000	EUR EUR	98,92 95,09	296.760,99 133.122,36	0,07% 0,03%	0,06% 0,03%
AMERICA MOVIL SA 1.5% 16-10/03/2024	200.000	EUR	101,51	203.025,00	0,05%	0,03%
AMERICA MOVIL SA 2.125% 16-10/03/2028	100.000	EUR	101,31	103.487,65	0,03%	0,04%
AMERICA MOVIL SA 3% 12-12/07/2021	100.000	EUR	107,52	107.521,83	0,02%	0,02%
AMERICAN TOWER 1.95% 18-22/05/2026	130.000	EUR	99,90	129.868,17	0,03%	0,03%
ANGLO AMERICAN 1.625% 17-18/09/2025	100.000	EUR	94,58	94.578,00	0,02%	0,02%
AQUARIUS + INV 13-02/10/2043 FRN	200.000	EUR	109,08	218.167,38	0,05%	0,05%
ARCELORMITTAL 0.95% 17-17/01/2023	200.000	EUR	96,71	193.424,56	0,04%	0,04%
ARCELORMITTAL 3% 14-25/03/2019	100.000	EUR	100,61	100.613,33	0,02%	0,02%
ARGENTUM NETH 1.125% 18-17/09/2025	100.000	EUR	100,47	100.469,76	0,02%	0,02%
AROUNDTOWN SA 1% 17-07/01/2025	100.000	EUR	92,49	92.494,60	0,02%	0,02%
ASR NEDERLAND NV 15-29/09/2045 FRN	200.000	EUR	105,63	211.257,90	0,05%	0,04%
AT&T INC 18-05/09/2023 FRN AT&T INC 2.6% 14-17/12/2029	100.000 400.000	EUR EUR	99,66 100,21	99.663,00 400.829,80	0,02% 0,09%	0,02% 0,08%
ATLANTIA SPA 2.875% 13-26/02/2021	100.000	EUR	100,21	100.168,54	0,09%	0,08%
AUTOROUTES DU SU 1.375% 18-27/06/2028	100.000	EUR	99,27	99.270,25	0,02%	0,02%
AUTOROUTES DU SUD 5.625% 07-04/07/2022	450.000	EUR	118,42	532.889,42	0,12%	0,11%
AUTOROUTES PARIS 2.25% 14-16/01/2020	100.000	EUR	102,30	102.296,46	0,02%	0,02%
AUTOSTRADE PER L 1.125% 15-04/11/2021	100.000	EUR	95,81	95.809,19	0,02%	0,02%
AVIVA PLC 0.625% 16-27/10/2023	100.000	EUR	97,86	97.862,52	0,02%	0,02%
AVIVA PLC 1.875% 18-13/11/2027	176.000	EUR	99,33	174.813,76	0,04%	0,04%
AVIVA PLC 15-04/12/2045 FRN	100.000	EUR	96,56	96.556,56	0,02%	0,02%
AXA SA 14-29/11/2049 FRN	100.000	EUR	103,20	103.197,95	0,02%	0,02%
AXA SA 16-06/07/2047 FRN	200.000	EUR	99,98	199.965,58	0,05%	0,04%
BASF SE 0.875% 18-22/05/2025	225.000	EUR	99,96	224.916,82	0,05%	0,05%
BERKSHIRE HATHWY 0.5% 16-13/03/2020	140.000	EUR	100,46	140.644,78	0,03%	0,03%
BMW FINANCE NV 0.125% 17-03/07/2020 BMW FINANCE NV 0.25% 18-14/01/2022	50.000 135.000	EUR EUR	99,94 99,18	49.970,40 133.888,46	0,01% 0,03%	0,01% 0,03%
DIVIVY I IIVAIVOL IVV U.23/0 10-14/U1/2022	133.000	EUR	33,10	133.000,40	0,03%	0,03%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
BMW FINANCE NV 1% 18-14/11/2024	160.000	EUR	99,19	158.701,31	0,04%	0,03%
BNP PARIBAS 1% 17-29/11/2024	200.000	EUR	92,81	185.625,02	0,04%	0,04%
BOUYGUES 3.641% 10-29/10/2019	300.000	EUR	102,95	308.853,00	0,07%	0,06%
BPOST SA 1.25% 18-11/07/2026 BRISA CONCESSAO 2% 16-22/03/2023	100.000 100.000	EUR EUR	96,77 103,84	96.766,88 103.840,00	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
BRITISH TELECOMM 0.875% 18-26/09/2023	100.000	EUR	97,99	97.989,06	0,02%	0,02%
BRITISH TELECOMM 1% 17-21/11/2024	151.000	EUR	96,30	145.411,49	0,03%	0,03%
BRITISH TELECOMM 2.125% 18-26/09/2028	100.000	EUR	97,80	97.797,09	0,02%	0,02%
BRUSSELS AIRPORT 1% 17-03/05/2024	100.000	EUR	100,82	100.821,33	0,02%	0,02%
BUNGE FINANCE EU 1.85% 16-16/06/2023 BUREAU VERITAS 1.875% 18-06/01/2025	100.000 100.000	EUR EUR	101,20 100,68	101.198,23 100.675,49	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
CAISSE NA REA MU 3.375% 18-24/09/2028	200.000	EUR	91,90	183.793,82	0,02 %	0,02%
CAPGEMINI SA 0.5% 16-09/11/2021	300.000	EUR	100,29	300.866,28	0,07%	0,06%
CAPGEMINI SE 1% 18-18/10/2024	100.000	EUR	98,21	98.205,97	0,02%	0,02%
CIE DE ST GOBAIN 0% 16-27/03/2020	200.000	EUR	99,71	199.425,52	0,04%	0,04%
CIE DE ST GOBAIN 0.875% 18-21/09/2023	100.000	EUR	99,73	99.725,36	0,02%	0,02%
CIE DE ST GOBAIN 1% 17-17/03/2025 CIE DE ST GOBAIN 1.125% 18-23/03/2026	100.000 300.000	EUR EUR	98,03 96,80	98.027,46 290.398,71	0,02% 0,07%	0,02% 0,06%
CIE DE ST GOBAIN 1.875% 18-21/09/2028	100.000	EUR	98,97	98.973,30	0,02%	0,02%
CIE FINANC RICHE 1% 18-26/03/2026	100.000	EUR	99,23	99.229,24	0,02%	0,02%
CLOVERIE PLC 1.5% 18-15/12/2028	236.000	EUR	98,07	231.455,68	0,05%	0,05%
CNH IND FIN 1.75% 17-12/09/2025	141.000	EUR	97,81	137.910,24	0,03%	0,03%
CNP ASSURANCES 10-14/09/2040 FRN	250.000	EUR	107,91	269.770,98 104.481.80	0,06%	0,06%
CNP ASSURANCES 15-10/06/2047 FRN CNP ASSURANCES 18-31/12/2049 FRN	100.000 100.000	EUR EUR	104,48 93,36	93.362,53	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
COCA-COLA EURO 1.5% 18-08/11/2027	101.000	EUR	100,35	101.353,07	0,02%	0,02%
CONTINENTAL AG 0% 16-05/02/2020	80.000	EUR	99,96	79.966,65	0,02%	0,02%
CRDT AGR ASSR 18-29/01/2048 FRN	100.000	EUR	86,81	86.810,25	0,02%	0,02%
CROWN EUROPEAN 2.25% 18-01/02/2023	129.000	EUR	99,84	128.798,57	0,03%	0,03%
DAIMLER AG 1% 17-15/11/2027	100.000	EUR	93,63	93.627,75	0,02%	0,02%
DAIMLER INTL FIN 0.2% 17-13/09/2021 DAIMLER INTL FIN 0.25% 18-09/08/2021	10.000 200.000	EUR EUR	99,25 99,41	9.924,86 198.814,44	0,00% 0,04%	0,00% 0,04%
DAIMLER INTL FIN 0.25% 18-03/00/2021	80.000	EUR	98,63	78.900,14	0,04%	0,04%
DANONE 0.424% 16-03/11/2022	100.000	EUR	99,87	99.873,36	0,02%	0,02%
DANONE 1% 18-26/03/2025	100.000	EUR	99,99	99.987,50	0,02%	0,02%
DANONE 17-31/12/2049 FRN	300.000	EUR	93,70	281.105,91	0,06%	0,06%
DANONE 2.6% 13-28/06/2023 DELPHI AUTOMTVE 1.6% 16-15/09/2028	100.000 100.000	EUR EUR	108,73 90,73	108.726,65 90.731,30	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
DEUTSCHE BAHN FIN 1.375% 18-28/03/2031	300.000	EUR	101,17	303.507.93	0,02%	0,02%
DEUTSCHE POST AG 1% 17-13/12/2027	153.000	EUR	96,21	147.197,12	0,03%	0,03%
DEUTSCHE POST AG 1.625% 18-05/12/2028	237.000	EUR	100,47	238.116,27	0,05%	0,05%
DEUTSCHE TEL FIN 0.375% 17-30/10/2021	100.000	EUR	100,34	100.340,38	0,02%	0,02%
DEUTSCHE TEL FIN 0.625% 17-13/12/2024	200.000 194.000	EUR	98,04	196.089,28	0,04%	0,04%
DEUTSCHE TEL FIN 0.625% 18-01/12/2022 DEUTSCHE TEL FIN 1.5% 16-03/04/2028	40.000	EUR EUR	100,31 98,87	194.610,11 39.548,64	0,04% 0,01%	0,04% 0,01%
DS SMITH PLC 1.375% 17-26/07/2024	100.000	EUR	96,22	96.215,36	0,01%	0,02%
EASYJET PLC 1.125% 16-18/10/2023	160.000	EUR	98,62	157.796,26	0,04%	0,03%
EATON CAPITAL 0.75% 16-20/09/2024	100.000	EUR	98,86	98.856,37	0,02%	0,02%
ECOLAB INC 1% 16-15/01/2024	160.000	EUR	100,08	160.128,45	0,04%	0,03%
EDP FINANCE BV 1.5% 17-22/11/2027 EDP FINANCE BV 1.625% 18-26/01/2026	340.000 156.000	EUR EUR	93,90 97,61	319.265,68 152.276,79	0,07% 0,03%	0,07% 0,03%
EDP FINANCE BV 1.875% 17-29/09/2023	140.000	EUR	103,32	144.653,60	0,03%	0,03%
EDP FINANCE BV 1.875% 18-13/10/2025	150.000	EUR	100,34	150.515,72	0,03%	0,03%
EDP FINANCE BV 2.375% 16-23/03/2023	100.000	EUR	105,62	105.621,12	0,02%	0,02%
ELEC DE FRANCE 13-29/12/2049 FRN	100.000	EUR	101,96	101.958,50	0,02%	0,02%
ELEC DE FRANCE 18-31/12/2049 FRN ELEC DE FRANCE 2% 18-02/10/2030	100.000 100.000	EUR EUR	96,77 97,99	96.771,54 97.993,49	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
ELI LILLY & CO 1% 15-02/06/2022	240.000	EUR	102,57	246.179,28	0,02 %	0,02 %
ELM BV FOR HELVE 17-29/09/2047	100.000	EUR	97,62	97.615,47	0,02%	0,02%
ENAGAS FIN SA 1.25% 15-06/02/2025	100.000	EUR	102,20	102.197,27	0,02%	0,02%
ENBW 1.875% 18-31/10/2033	80.000	EUR	99,93	79.947,13	0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 1.125% 18-16/09/2026	100.000	EUR	94,39	94.387,65	0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL SA 5% 09-14/09/2022 ENEL SPA 14-15/01/2075 FRN	50.000 100.000	EUR EUR	115,95 103,41	57.976,89 103.405,19	0,01% 0,02%	0,01% 0,02%
ENEL SPA 18-24/11/2078 FRN	186.000	EUR	92,04	171.199,98	0,02%	0,02%
ENERGIE BADEN-WU 16-05/04/2077	100.000	EUR	102,35	102.353,75	0,02%	0,02%
ENGIE 0.875% 18-19/09/2025	100.000	EUR	99,34	99.338,97	0,02%	0,02%
ENGIE 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	91,59	91.585,27	0,02%	0,02%
ENGIFP 14-02/06/2049 FRN EUTELSAT SA 2% 18-02/10/2025	100.000 200.000	EUR EUR	102,46 95,14	102.460,40 190.278,20	0,02% 0,04%	0,02% 0,04%
EVONIK 17-07/07/2077	100.000	EUR	95,14	95.728,00	0,04%	0,04%
FAURECIA 2.625% 18-15/06/2025	100.000	EUR	94,23	94.232,81	0,02%	0,02%
FEDEX CORP 1% 16-11/01/2023	100.000	EUR	100,79	100.787,17	0,02%	0,02%
FERROVIAL EMISIO 0.375% 16-14/09/2022	100.000	EUR	98,61	98.614,48	0,02%	0,02%
FERROVIAL NL 17-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	84,11	84.111,33	0,02%	0,02%
FRESENIUS FIN 4% 14-01/02/2024	100.000	EUR	111,98	111.983,50	0,03%	0,02%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
FRESENIUS FIN IR 1.5% 17-30/01/2024	70.000	EUR	99.88	69.918,46	0,02%	0,01%
FRESENIUS FIN IR 3% 17-30/01/2032	50.000	EUR	100,15	50.074,10	0,01%	0,01%
GECINA 1.375% 17-26/01/2028	100.000	EUR	96,20	96.198,23	0,02%	0,02%
GECINA 1.5% 15-20/01/2025	200.000	EUR	101,66	203.317,06	0,05%	0,04%
GEN ELECTRIC CO 0.375% 17-17/05/2022	315.000	EUR	94,09	296.378,81	0,07%	0,06%
GEN ELECTRIC CO 0.875% 17-17/05/2025 GLAXOSMITHKLINE 1.375% 14-02/12/2024	250.000 240.000	EUR EUR	89,71 102,77	224.286,08 246.646,37	0,05% 0,06%	0,05% 0,05%
HANNOVER FINANCE 10-14/09/2040 FRN	50.000	EUR	107,69	53.846,13	0,00%	0,01%
HEIDELCEMENT FIN 0.5% 17-18/01/2021	100.000	EUR	99,74	99.740,51	0,02%	0,02%
HEIDELCEMENT FIN 0.5% 18-09/08/2022	162.000	EUR	98,21	159.103,59	0,04%	0,03%
HEIDELCEMENT FIN 1.75% 18-24/04/2028	127.000	EUR	93,98	119.352,48	0,03%	0,02%
HEIDELCEMENT FIN 3.25% 13-21/10/2021 HOCHTIEF AG 1.75% 18-03/07/2025	200.000 161.000	EUR EUR	106,98 101,47	213.963,96 163.367,10	0,05% 0,04%	0,04% 0,03%
HOLDING DINFRA 0.625% 17-27/03/2023	100.000	EUR	96,41	96.407,32	0,04%	0,03%
HOLDING DINFRA 1.625% 17-27/11/2027	100.000	EUR	92,76	92.763,55	0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 1% 17-07/03/2025	100.000	EUR	99,60	99.603,32	0,02%	0,02%
IBERDROLA INTL 17-31/12/2049 FRN	300.000	EUR	93,39	280.176,96	0,06%	0,06%
IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	200.000 200.000	EUR EUR	96,48	192.961,60	0,04%	0,04%
IBM CORP 0.5% 16-07/09/2021 IBM CORP 0.95% 17-23/05/2025	288.000	EUR	100,69 99,35	201.373,16 286.132,00	0,05% 0,06%	0,04% 0,06%
ICADE 1.5% 17-13/09/2027	100.000	EUR	94,50	94.503,80	0,02%	0,02%
ICADE 1.625% 18-28/02/2028	100.000	EUR	93,27	93.273,07	0,02%	0,02%
ILIAD 0.625% 18-25/11/2021	100.000	EUR	96,43	96.425,75	0,02%	0,02%
INMOBILIARIA COL 1.625% 17-28/11/2025	100.000	EUR	94,84	94.844,72	0,02%	0,02%
INMOBILIARIA COL 2% 18-17/04/2026 INNOGY FINANCE 0.75% 18-30/11/2022	100.000	EUR	97,66	97.660,00	0,02%	0,02%
INNOGY FINANCE 0.75% 18-30/11/2022 ISS GLOBAL A/S 2.125% 14-02/12/2024	200.000 100.000	EUR EUR	100,71 105,12	201.413,78 105.116,04	0,05% 0,02%	0,04% 0,02%
ITV PLC 2% 16-01/12/2023	160.000	EUR	103,12	162.042,26	0,02%	0,02%
JCDECAUX SA 18-24/10/2020 FRN	100.000	EUR	99,78	99.775,50	0,02%	0,02%
JOHNSON CONTROLS 0% 17-04/12/2020	100.000	EUR	99,46	99.461,20	0,02%	0,02%
K&S AG 3.25% 18-18/07/2024	100.000	EUR	95,55	95.553,01	0,02%	0,02%
KELLOGG CO 0.8% 17-17/11/2022	196.000 100.000	EUR EUR	100,45	196.878,35	0,04%	0,04%
KERING 0.875% 15-28/03/2022 KIMBERLY-CLARK 0.625% 17-07/09/2024	154.000	EUR	101,32 99,53	101.323,51 153.273,81	0,02% 0,03%	0,02% 0,03%
LA MONDIALE 14-29/12/2049 FRN	100.000	EUR	101,80	101.799,30	0,02%	0,02%
LA POSTE SA 18-31/12/2049 FRN	200.000	EUR	90,00	180.000,00	0,04%	0,04%
LEGRAND SA 0.5% 17-09/10/2023	100.000	EUR	99,79	99.789,79	0,02%	0,02%
LINDE AG 2% 13-18/04/2023 LOGICOR FIN 1.5% 18-14/11/2022	100.000 150.000	EUR EUR	107,23 98,62	107.227,57 147.936,32	0,02% 0,03%	0,02% 0,03%
LVMH MOET HENNES 0.375% 17-26/05/2022	100.000	EUR	100,33	100.325,71	0,03%	0,03%
LVMH MOET HENNES 0.75% 17-26/05/2024	100.000	EUR	100,27	100.273,41	0,02%	0,02%
MAGNA INTL INC 1.9% 15-24/11/2023	100.000	EUR	104,24	104.241,24	0,02%	0,02%
MAPFRE 18-07/09/2048 FRN	100.000	EUR	99,46	99.460,78	0,02%	0,02%
MCDONALDS CORP 1% 16-15/11/2023 MERCIALYS 1.787% 14-31/03/2023	200.000 300.000	EUR EUR	100,55 97,98	201.106,98 293.952,72	0,05% 0,07%	0,04% 0,06%
MERCIALYS 1.8% 18-27/02/2026	100.000	EUR	90,27	90.266,75	0,07 %	0,00%
MICHELIN 0.875% 18-03/09/2025	200.000	EUR	98,84	197.674,50	0,04%	0,04%
MOLNLYCKE HLD 1.5% 14-28/02/2022	100.000	EUR	101,66	101.655,13	0,02%	0,02%
MOLNLYCKE HLD 1.875% 17-28/02/2025	125.000	EUR	98,84	123.548,43	0,03%	0,03%
MONDELEZ INT INC 1% 15-07/03/2022 MUNICH RE 11-26/05/2041 FRN	100.000 100.000	EUR EUR	101,68 111,59	101.677,97 111.589,04	0,02% 0,03%	0,02% 0,02%
MUNICH RE 12-26/05/2042 FRN	100.000	EUR	116,01	116.012,18	0,03%	0,02%
MUNICH RE 18-26/05/2049 FRN	200.000	EUR	101,67	203.331,76	0,05%	0,04%
MYLAN NV 1.25% 16-23/11/2020	100.000	EUR	100,93	100.931,65	0,02%	0,02%
NESTLE FIN INTL 0.375% 17-18/01/2024 NESTLE HOLDINGS 0.875% 17-18/07/2025	80.000	EUR	99,54	79.629,56	0,02%	0,02%
NGG FINANCE 13-18/06/2076 FRN	50.000 100.000	EUR EUR	100,58 102,31	50.292,39 102.305.39	0,01% 0,02%	0,01% 0,02%
NN GROUP NV 0.875% 17-13/01/2023	130.000	EUR	100,14	130.179,17	0,02%	0,02%
NN GROUP NV 1% 15-18/03/2022	100.000	EUR	101,12	101.119,39	0,02%	0,02%
NN GROUP NV 14-15/07/2049 FRN	200.000	EUR	99,63	199.263,36	0,04%	0,04%
NORTEGAS ENERGIA 0.918% 17-28/09/2022	100.000	EUR	99,31	99.312,24	0,02%	0,02%
NOVARTIS FINANCE 0% 17-31/03/2021 NOVARTIS FINANCE 0.5% 18-14/08/2023	100.000 214.000	EUR EUR	100,07 101,07	100.069,97 216.287,75	0,02% 0,05%	0,02% 0,05%
NOVARTIS FINANCE 0.75% 14-09/11/2021	100.000	EUR	101,98	101.979,87	0,02%	0,02%
OMV AG 0.75% 18-04/12/2023	119.000	EUR	100,36	119.426,54	0,03%	0,02%
OMV AG 15-29/12/2049 FRN	100.000	EUR	107,02	107.016,12	0,02%	0,02%
OMV AG 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	95,79	95.790,90	0,02%	0,02%
ORANGE 1% 18-12/09/2025 ORANGE 1.375% 18-20/03/2028	200.000 200.000	EUR EUR	99,15 98,20	198.296,46 196.409,88	0,04% 0,04%	0,04% 0,04%
ORANGE 1.875% 18-12/09/2030	100.000	EUR	99,20	99.067,02	0,04%	0,04%
ORANGE 14-28/02/2049 FRN	400.000	EUR	102,38	409.533,72	0,09%	0,09%
ORANGE 14-29/10/2049 FRN	100.000	EUR	105,04	105.036,25	0,02%	0,02%
ORANGE 14-29/10/2049 FRN	100.000	EUR	106,54	106.537,00	0,02%	0,02%
ORANGE 3.375% 10-16/09/2022 ORIGIN ENER FIN 14-16/09/2074 FRN	100.000 100.000	EUR EUR	110,43 100,87	110.432,64 100.865,50	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
ORSTED A/S 17-24/11/3017 FRN	100.000	EUR	93,56	93.561,00	0,02%	0,02%
	100.000		50,00	33.001,00	U,U= /U	U,UL/U

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
OTE PLC 2.375% 18-18/07/2022	100.000	EUR	101,82	101.820,33	0,02%	0,02%
PACCAR FINANCIAL 18-18/05/2021 FRN	136.000	EUR	99,88	135.833,63	0,03%	0,03%
PARTNERRE IRELAN 1.25% 16-15/09/2026	110.000	EUR	95,65	105.213,02	0,02%	0,02%
PEPSICO INC 1.75% 14-28/04/2021	100.000	EUR	103,49	103.488,10	0,02%	0,02%
PEUGEOT 2% 17-23/03/2024 PEUGEOT 2% 18-20/03/2025	80.000 300.000	EUR EUR	99,94 97,50	79.949,74 292.485,66	0,02% 0,07%	0,02% 0,06%
PFIZER INC 0.25% 17-06/03/2022	100.000	EUR	100,07	100.072,82	0,07%	0,00%
PHILIPS NV 0.75% 18-02/05/2024	164.000	EUR	98,99	162.342,93	0,04%	0,03%
PIRELLI & C SPA 1.375% 18-25/01/2023	126.000	EUR	95,74	120.629,88	0,03%	0,03%
PROCTER & GAMBLE 0.625% 18-30/10/2024	241.000	EUR	100,14	241.337,40	0,05%	0,05%
PROCTER & GAMBLE 1.2% 18-30/10/2028 PROCTER & GAMBLE 1.875% 18-30/10/2038	218.000 100.000	EUR EUR	100,30 102,96	218.649,47 102.957,36	0,05% 0,02%	0,05% 0,02%
PROLOGIS EURO 1.875% 18-05/01/2029	100.000	EUR	98,96	98.962,83	0,02%	0,02%
PROLOGIS INTL II 1.876% 15-17/04/2025	125.000	EUR	102,09	127.612,50	0,03%	0,03%
RCI BANQUE 0.75% 17-12/01/2022	80.000	EUR	98,79	79.032,07	0,02%	0,02%
RCI BANQUE 0.75% 17-26/09/2022	100.000	EUR	97,73	97.729,77	0,02%	0,02%
RCI BANQUE 1.375% 17-08/03/2024	80.000	EUR EUR	98,27 96,38	78.619,60 144.566,16	0,02%	0,02% 0,03%
RCI BANQUE 1.625% 18-26/05/2026 RCI BANQUE 17-04/11/2024 FRN	150.000 200.000	EUR	90,36	182.694,28	0,03% 0,04%	0,03%
RENAULT 1% 18-18/04/2024	400.000	EUR	96,32	385.273,20	0,04%	0,04%
RENAULT 2% 18-28/09/2026	200.000	EUR	98,58	197.150,00	0,04%	0,04%
REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	100.000	EUR	102,08	102.082,89	0,02%	0,02%
REPSOL INTL FIN 15-29/12/2049 FRN	100.000	EUR	102,60	102.599,38	0,02%	0,02%
REXEL SA 2.125% 17-15/06/2025	155.000	EUR	94,57	146.589,70	0,03%	0,03%
ROCHE FINANCE EU 0.5% 16-27/02/2023 ROYAL SCHIPHOL 1.5% 18-05/11/2030	100.000 100.000	EUR EUR	101,47 101,12	101.473,33 101.124,64	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
SAMPO OYJ 1% 16-18/09/2023	270.000	EUR	101,12	271.333,23	0,02 %	0,02 %
SANEF 1.875% 15-16/03/2026	100.000	EUR	103,93	103.934,39	0,02%	0.02%
SANOFI 0.5% 18-21/03/2023	100.000	EUR	100,90	100.901,29	0,02%	0,02%
SANOFI 1% 18-21/03/2026	100.000	EUR	101,24	101.236,63	0,02%	0,02%
SANOFI 18-21/03/2020 FRN	300.000	EUR	100,15	300.437,13	0,07%	0,06%
SAP AG 2.125% 12-13/11/2019 SAP SE 0.25% 18-10/03/2022	100.000 300.000	EUR EUR	101,88 100,08	101.878,33 300.243,00	0,02% 0,07%	0,02% 0,06%
SAP SE 0.75% 18-10/12/2024	200.000	EUR	100,06	200.110,60	0,07 %	0,00%
SAP SE 1.25% 18-10/03/2028	100.000	EUR	100,29	100.292,00	0,02%	0,02%
SCHLUMBERGER FIN 1% 18-18/02/2026	100.000	EUR	100,17	100.172,44	0,02%	0,02%
SCOR SE 15-08/06/2046 FRN	200.000	EUR	99,27	198.532,10	0,04%	0,04%
SCOR SE 16-27/05/2048	100.000	EUR	101,59	101.589,18	0,02%	0,02%
SIEMENS FINAN 0.375% 18-06/09/2023 SIMON INTL FIN S 1.375% 15-18/11/2022	109.000 170.000	EUR EUR	100,01 102,51	109.011,77 174.267,00	0,02% 0,04%	0,02% 0,04%
SMURFIT KAPPA AQ 2.875% 18-15/01/2026	100.000	EUR	98,94	98.944,58	0,04%	0,04%
SNAM 1% 18-18/09/2023	115.000	EUR	99,80	114.773,20	0,03%	0,02%
SOLVAY FIN 13-29/05/2049 FRN	300.000	EUR	100,78	302.334,39	0,07%	0,06%
SOLVAY FIN 15-29/06/2049 FRN	200.000	EUR	105,31	210.620,00	0,05%	0,04%
SOLVAY FIN 15-29/06/2049 FRN SUEZ ENVIRON 14-23/06/2049 FRN	100.000 200.000	EUR EUR	107,89 101,27	107.889,50 202.549,08	0,02% 0,05%	0,02% 0,04%
SWISS RE 15-29/12/2049 FRN	140.000	EUR	99,24	138.933,66	0,03%	0,04%
TAKEDA PHARMACEU 1.125% 18-21/11/2022	196.000	EUR	100,43	196.838,49	0,04%	0,04%
TAKEDA PHARMACEU 18-21/11/2022 FRN	268.000	EUR	99,76	267.356,80	0,06%	0,06%
TAKEDA PHARMACEU 3% 18-21/11/2030	208.000	EUR	101,64	211.408,64	0,05%	0,04%
TELE2 AB 1.125% 18-15/05/2024	162.000	EUR	99,07	160.488,56	0,04%	0,03%
TELE2 AB 2.125% 18-15/05/2028 TELECOM ITALIA 2.375% 17-12/10/2027	113.000 100.000	EUR EUR	98,71 88,90	111.542,01 88.902.13	0,03% 0,02%	0,02% 0,02%
TELECOM ITALIA 2.373 % 17-12/10/2027 TELECOM ITALIA 4.875% 13-25/09/2020	100.000	EUR	105,90	105.903,18	0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 0.318% 16-17/10/2020	100.000	EUR	100,25	100.254,12	0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 1.447% 18-22/01/2027	100.000	EUR	97,22	97.217,55	0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 1.46% 16-13/04/2026	200.000	EUR	98,87	197.743,64	0,04%	0,04%
TELEFONICA EUROP 16-31/12/2049	100.000	EUR	100,66 91,94	100.656,00 91.937,50	0,02%	0,02%
TELEFONICA EUROP 17-31/12/2049 FRN TELEFONICA EUROP 18-31/12/2049 FRN	100.000 100.000	EUR EUR	91,94	92.545,40	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
TELEKOM FINANZ 1.5% 16-07/12/2026	200.000	EUR	100,49	200.975,26	0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 1.375% 18-05/06/2028	109.000	EUR	100,23	109.247,50	0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 17-31/12/2049	100.000	EUR	97,09	97.087,00	0,02%	0,02%
TEREOS FIN GROUP 4.25% 13-04/03/2020	100.000	EUR	94,17	94.170,00	0,02%	0,02%
TERNA SPA 1% 18-23/07/2023	100.000	EUR	100,00	100.002,10	0,02%	0,02%
TESCO CORP TREAS 1.375% 14-01/07/2019 THERMO FISHER 0.75% 16-12/09/2024	100.000 110.000	EUR EUR	100,60 97,02	100.605,00 106.727,28	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
THERMO FISHER 0.75% 10-12/09/2024 THERMO FISHER 1.4% 17-23/01/2026	202.000	EUR	98,34	198.656,46	0,02%	0,02%
THYSSENKRUPP 2.75% 16-08/03/2021	40.000	EUR	101,97	40.787,20	0,01%	0,01%
TOTAL CAP INTL 0.625% 17-04/10/2024	200.000	EUR	99,48	198.968,80	0,04%	0,04%
TOTAL CAPITAL 0.25% 16-12/07/2023	200.000	EUR	99,19	198.380,02	0,04%	0,04%
TOTAL S.A. 16-29/12/2049	200.000	EUR	101,85	203.693,00	0,05%	0,04%
TOTAL S.A. 16-29/12/2049	200.000	EUR	101,92	203.834,50 403.201,68	0,05%	0,04%
TOTAL SA 15-29/12/2049 FRN TOTAL SA 16-29/12/2049	400.000 100.000	EUR EUR	100,80 106,04	106.043,33	0,09% 0,02%	0,08% 0,02%
1 3 17 12 3/1 10 20/12/2070	100.000	LUI	100,04	100.040,00	U,UZ /0	J,UZ /U

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
UNIBAIL RODAM SE 3% 12-22/03/2019 UNIBAIL-RODAMCO 0.125% 18-14/05/2021	31.000 300.000	EUR EUR	100,74 99,82	31.228,11 299.455,14	0,01% 0,07%	0,01% 0,06%
UNIBAIL-RODAMCO 1.125% 18-15/09/2025	200.000	EUR	99,39	198.777,98	0,04%	0,04%
UNIBAIL-RODAMCO 1.5% 17-22/02/2028	100.000	EUR	97,76	97.755,21	0,02%	0,02%
UNIBAIL-RODAMCO 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	94,35	94.349,82	0,02%	0,02%
UNIBAIL-RODAMCO 2.5% 14-26/02/2024	300.000	EUR	108,51	325.536,03	0,07%	0,07%
UNILEVER NV 0.375% 17-14/02/2023 UNILEVER NV 0.5% 18-06/01/2025	200.000 138.000	EUR EUR	99,94 98,19	199.886,22 135.501,11	0,05% 0,03%	0,04% 0,03%
UNILEVER NV 0.5% 18-12/08/2023	249.000	EUR	100,02	249.042,58	0,05%	0,05%
UNIPOL GRUPPO 3.5% 17-29/11/2027	100.000	EUR	90,06	90.056,40	0,02%	0,02%
UNITED PARCEL 0.375% 17-15/11/2023	293.000	EUR	98,87	289.684,82	0,07%	0,06%
UNITED PARCEL 1.625% 15-15/11/2025	100.000	EUR	103,71	103.710,00	0,02%	0,02%
VALEO SA 0.375% 17-12/09/2022	100.000	EUR	97,43	97.429,16	0,02%	0,02%
VALEO SA 1.5% 18-18/06/2025 VEOLIA ENVRNMT 0% 17-23/11/2020	100.000 100.000	EUR EUR	95,89 99,94	95.889,52 99.942,48	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
VEOLIA ENVRNMT 0/8 17-23/11/2020 VEOLIA ENVRNMT 1.496% 17-30/11/2026	100.000	EUR	102,04	102.042,40	0,02%	0,02%
VERIZON COMM INC 0.5% 16-02/06/2022	200.000	EUR	99,72	199.441,00	0,04%	0,04%
VERIZON COMM INC 1.375% 17-27/10/2026	148.000	EUR	99,22	146.852,14	0,03%	0,03%
VIER GAS TRANSPO 1.5% 18-25/09/2028	100.000	EUR	99,88	99.880,59	0,02%	0,02%
VINCI SA 1% 18-26/09/2025	100.000	EUR	99,32	99.323,73	0,02%	0,02%
VINCI SA 1.75% 18-26/09/2030	100.000	EUR	99,70	99.695,23	0,02%	0,02%
VODAFONE GROUP 1% 14-11/09/2020 VODAFONE GROUP 18-03/01/2079 FRN	300.000 177.000	EUR EUR	101,58 93,41	304.725,00 165.340,74	0,07% 0,04%	0,06% 0,03%
VODAFONE GROUP 18-03/10/2078 FRN	126.000	EUR	91,15	114.848,91	0,04%	0,03%
VOLKSWAGEN BANK 0.75% 17-15/06/2023	50.000	EUR	96,21	48.106,88	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN FIN 0.25% 18-16/10/2020	100.000	EUR	99,58	99.579,24	0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN FIN 18-11/10/2019 FRN	200.000	EUR	99,92	199.838,76	0,05%	0,04%
VOLKSWAGEN INTFN 0.5% 17-30/03/2021	100.000	EUR	99,40	99.398,25	0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN LEAS 0.25% 18-16/02/2021	100.000	EUR	99,16	99.156,35	0,02%	0,02%
VOLVO TREAS AB 14-10/03/2078 FRN VOLVO TREAS AB 14-10/06/2075 FRN	100.000 100.000	EUR EUR	105,21 102,29	105.210,63 102.287,78	0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
VONOVIA BV 0.875% 16-10/06/2022	100.000	EUR	102,29	100.044,82	0,02%	0,02%
VONOVIA BV 0.375% 10-10/00/2022 VONOVIA BV 1.125% 17-08/09/2025	100.000	EUR	95,26	95.262,90	0,02%	0,02%
VONOVIA BV 1.625% 15-15/12/2020	100.000	EUR	102,34	102.338,48	0,02%	0,02%
WHIRLPOOL FIN 1.1% 17-09/11/2027	210.000	EUR	92,41	194.069,34	0,04%	0,04%
WPP FINANCE 2013 18-20/03/2022 FRN	126.000	EUR	96,99	122.205,38	0,03%	0,03%
Emis par une entreprise privée				44.658.347,12	9,71%	9,12%
FMS WERTMANAGE 0% 17-13/11/2020 FMS WERTMANAGE 0% 17-18/09/2020	1.400.000 2.000.000	EUR EUR	100,89 100,66	1.412.460,00 2.013.149,00	0,32% 0,46%	0,29% 0,42%
Emis par une institution internationale			,	3.425.609,00	0,78%	0,71%
EUR				279.259.352,45	62,86%	58,21%
OBLIGATIONS				279.259.352,45	62,86%	58,21%
AUTRES VALEURS MOBILIERES						
XIOR STUDENT HOUSING COUPON RTS 07/06/18	27.426	EUR	0,00	0,00	0,00%	0,00%
XIOR STUDENT HOUSING CPN RTS 10/12/2018	41.139	EUR	0,00	0,00	0,00%	0,00%
Belgique				0,00	0,00%	0,00%
AUTRES VALEURS MOBILIERES				0,00	0,00%	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE				443.524.083,41	100,00%	92,54%
BP2S		EUR		33.022.787,35		6,89%
BP2S		USD		67.835,97		0,01%
BP2S		GBP		12.294,36		0,00%
BP2S		CHF		2.163,61		0,00%
BP2S BP2S		DKK NOK		547,66 493,15		0,00%
BP2S		NOK JPY		493,15 478,14		0,00% 0,00%
BP2S		HKD		151,78		0,00%
Avoirs bancaires à vue		_		33.106.752,02		6,90%
DEPOTS ET LIQUIDITES				33.106.752,02		6,90%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				1.591.499,30		0,33%
AUTRES				1.037.960,51		0,23%
TOTAL DE L'ACTIF NET				479.260.295,24		100,00%

7.2. Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)

OBLIGATIONS	62,86%
EUR	62,86%
ACTIONS	34,72%
Allemagne	3,98%
Autriche	0,14%
Belgique	6,97%
Chine	0,91%
Danemark	0,06%
Espagne	1,61%
Etats-Unis	3,56%
Finlande	1,28%
France	5,96%
Grèce	0,07%
Hong-Kong	0,23%
Irlande	1,14%
Italie	1,88%
Japon	0,11%
Luxembourg	0,29%
Pays-Bas	2,90%
Portugal	0,27%
Royaume-Uni	1,84%
Suède	0,98%
Suisse	0,54%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE	2,42%
EUR	2,42%
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00%
Belgique	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

7.3. Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	152.617.795,36	162.627.654,96	315.245.450,32
Ventes	134.477.511,84	145.710.966,40	280.188.478,24
Total 1	287.095.307,20	308.338.621,36	595.433.928,56
Souscriptions	22.709.660,14	24.993.023,76	47.702.683,90
Remboursements	19.449.740,18	18.560.460,38	38.010.200,56
Total 2	42.159.400,32	43.553.484,14	85.712.884,46
Moyenne de référence de l'actif net total	498.873.396,50	492.809.240,80	495.805.078,68
Taux de rotation	49,10%	53,73%	102,81%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

7.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire Classe Classic

Période	Période Evolution du nombre d'actions en circulation		Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette Fin de pério		
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la elecca	d'une action
	Сар.	Сар.	Сар.	Сар.	Сар.	de la classe	Сар.
2016	298.384	279.365	2.975.728	43.599.905,62	40.893.543,09	443.284.710,41	148,97
2017	251.809	258.403	2.969.134	38.321.590,67	39.271.243,10	458.933.590,36	154,57
2018	257.392	230.930	2.995.596	39.276.008,09	35.357.465,19	438.220.596,81	146,29

Classe O

Période	Evolu	volution du nombre d'actions en circulation		Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette Fin de pério	d'inventaire de (en EUR)
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la elecca	d'une action
	Сар.	Сар.	Сар.	Сар.	Сар.	de la classe	Сар.
2016	15.043	1.318	25.976	17.450.745,92	1.538.930,96	30.914.283,63	1.190,12
2017	5.065	1.337	29.704	6.186.174,07	1.635.450,81	37.079.759,06	1.248,31
2018	6.786	2.129	34.361	8.426.675.81	2.652.735.37	41.039.698.43	1,194,36

7.5. Performances

Classic

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts. Les performances de cette classe sont calculées depuis le 25.09.06 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :



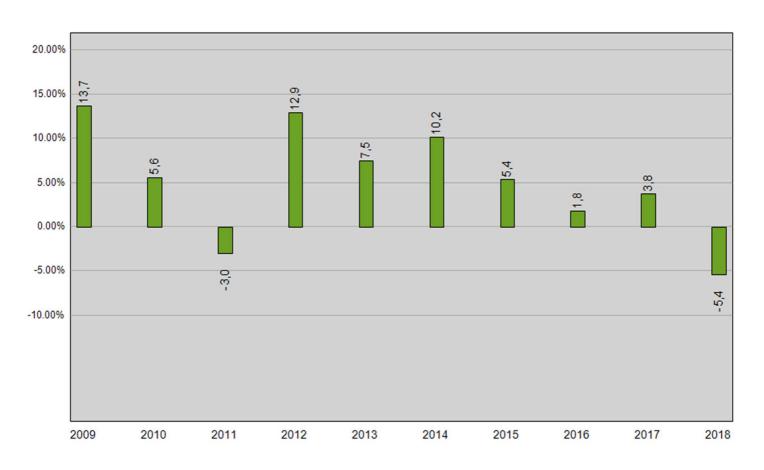


Tableau de la performance historique par part :

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
-5,4%	0,0%	3,0%	5,1%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

```
P(t; t+n) = ([(1 + Pt)(1 + Pt+1)...(1 + Pt+n)]^{(1/n)} - 1
avec
P (t; t+n)
              la performance de t à t+n
              le nombre d'année (périodes)
P t =
              [a x (VNI t+1 / VNI t)] - 1
          avec
          Ρt
                       la performance annuelle pour la première période
          VNI t+1
                       la valeur nette d'inventaire par part en t+1
          VNI t
                       la valeur nette d'inventaire par part en t
                       l'opérateur algébrique suivant:
          \alpha = [1 + (D_t / VNI ex_t)] [1 + (D_{t2} / VNI ex_{t2}] ... [1 + (D_{tn} / VNI ex_t_n)]
  avec
                               les montants du dividende distribué durant l'année t
          D_t, D_{t2},...D_{tn}
          VNI ext...VNI extn la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
                               le nombre de paiements de dividendes pendant la période t
```

0

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts. Les performances de cette classe sont calculées depuis le 20.02.14 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :



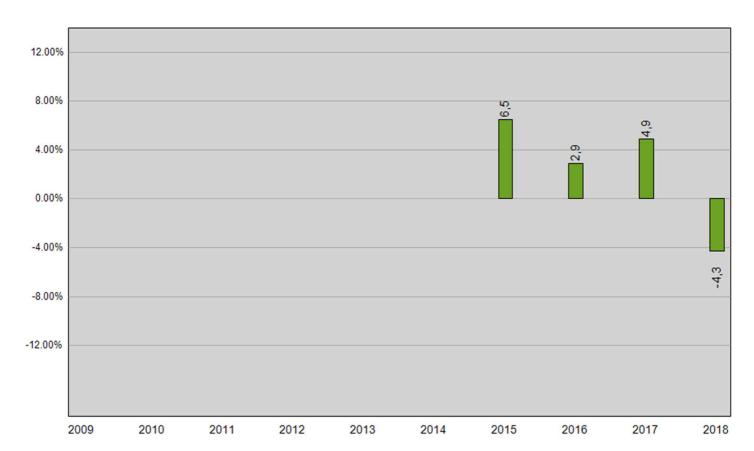


Tableau de la performance historique par part :

1 an	3 ans
-4,3%	1,1%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

```
P(t; t+n) = ([(1 + Pt)(1 + Pt+1)...(1 + Pt+n)]^{(1/n)} - 1
avec
P (t; t+n)
              la performance de t à t+n
              le nombre d'année (périodes)
Pt=
              [a x (VNI t+1 / VNI t)] - 1
           avec
           Ρt
                        la performance annuelle pour la première période
           VNI t+1
                        la valeur nette d'inventaire par part en t+1
                        la valeur nette d'inventaire par part en t
           VNI t
                        l'opérateur algébrique suivant:
           α
           \alpha = [1 + (D_t / VNI ex_t)] [1 + (D_{t2} / VNI ex_{t2}] ... [1 + (D_{tn} / VNI ex_t_n)]
   Avec
           D_t,\ D_{t2}, \dots D_{tn}
                                les montants du dividende distribué durant l'année t
           VNI ext...VNI extn
                               la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
                                le nombre de paiements de dividendes pendant la période t
```

7.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPC souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPC ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants				
Сар.	O-Cap.			
1,24%	0,15%			

7.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 33,66% en faveur des gestionnaires et 66,34% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 6.887,19 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Un dépassement des règles d'investissement indiquées dans le prospectus a été noté au cours de la période, suite à une décision d'investissement réalisée.

Cette situation a été régularisée entretemps.



Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises Bedrijfsrevisoren De Kleetlaan 2 B - 1831 Diegem Tel: +32 (0)2 774 91 11 Fax: +32 (0)2 774 90 90 ev.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale du Fonds Commun de Placement BNP Paribas B Pension Stability pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire du Fonds Commun de Placement BNP Paribas B Pension Stability (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 28 avril 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 12 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels du Fonds Commun de Placement BNP Paribas B Pension Stability, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total des capitaux propres et le résultat de l'exercice des compartiments ouverts se présentent comme suit:

Compartiment	Devise	Total des capitaux propres	Résultat de l'exercice
BNP Paribas B Pension Stability	EUR	479.260.295,24	-26.445.537,52

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos

responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Société civile sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée Burgerlijke vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid RPM Bruxelles - RPR Brussel - B.T.W. - T.V.A. BE 0446.334.711 - IBAN N° BE71 2100 9059 0069 * agissant au nom d'une société/handelend in naam van een vennootschap



Rapport du commissaire du 29 mars 2019 sur les Comptes Annuels du Fonds Commun de Placement BNP Paribas B Pension Stability pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (suite)

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions

volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société:
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au suiet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sousjacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.



Rapport du commissaire du 29 mars 2019 sur les Comptes Annuels du Fonds Commun de Placement BNP Paribas B Pension Stability pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (suite)

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fausse ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur le rapport de gestion et les autres informations reprises dans le rapport annuel.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Bruxelles, le 29 mars 2019

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises scrl Commissaire

Représentée par

Joeri Klaykens*

Associé

* Agissant au nom d'une sprl

19JK0175









